

---

**SYNDICAT**

DES

Ouvriers de l'Exploitation de la Peau et Similaires  
**DE MAZAMET**

---

Un grand Conflit social

---

# La Grève des Délaineurs de Mazamet

*(du 9 Janvier au 7 Mai 1909)*

PAR

**VICTOR GRIFFUELHES**



Prix : 25 Centimes

---

PARIS

MAISON DES FÉDÉRATIONS (SERVICE DE L'IMPRIMERIE)

33, RUE DE LA GRANGE-AUX-BELLES

---

---

Charles DURAND

VILLE LA FOI

MAZAMET (Tarn)



V. GRIFFUELHES

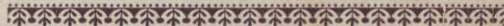


*Un grand Conflit social*

L.A.

**GRÈVE DES DÉLAINEURS  
DE MAZAMET**

( du 9 Janvier au 7 Mai 1909 )







## Aux Camarades Délaineurs

---

*Les lignes qui vont suivre ont été écrites par un homme qui a vécu parmi vous plusieurs semaines durant votre dernière grève. Cet homme s'attacha avec joie à la lutte que vous meniez contre des patrons scandaleusement enrichis ; il suivit de près vos efforts ; il admira à toute occasion votre ténacité et votre endurance.*

*De cette joie, cet homme vous fit part à maintes reprises, et il se promit dès qu'il vous connût, d'exposer pour le public, dans une étude, les conditions de travail, imposées aux ouvriers délaineurs, ainsi que les procédés mis en usage par les patrons en vue de réaliser de colossales fortunes.*

*Il se promit également de faire connaître la situation fort compliquée existant à Mazamet, par suite de certaines influences sur lesquelles il donnerait toute son opinion. C'est guidé par un tel désir qu'il a été amené à étudier les modes de travail, les procédés de fabrication, les conditions d'achat et de vente, les bénéfices encaissés par les patrons, toutes choses qui constituent le commerce du délainage, de même que la situation politique et locale de Mazamet.*

En écrivant ce qu'il a vu, observé, senti, cet homme qui est un camarade a donné toute sa pensée, sans réserve, sans préoccupation personnelle. Cette pensée éclate à chaque ligne, elle est exposée dans un esprit amical. Peut-être, trouverez-vous dans la présente brochure des appréciations qui, à vos yeux, paraîtront exagérées ou inexactes ! L'auteur de ces lignes ne le croit pas ! Il les croit justes. Et en les faisant connaître, cet homme n'a eu qu'un souci : montrer à l'opinion ouvrière une situation dans sa réalité brutale, sans atténuation et sans flatterie.

Il résulte donc que la présente étude a été écrite plutôt pour des gens ignorant tout de ce qui fait la vie de Mazamet, et vous constaterez qu'elle n'a pas été faite uniquement pour vous, camarades délaineurs. Aussi l'auteur a-t-il donné à sa pensée comme à son exposé documentaire une forme susceptible de faire comprendre la situation du délainage d'abord, son opinion ensuite, à des gens qui ne vous connaissent pas.

Cette étude a paru dans une revue mensuelle, le Mouvement socialiste, dirigée par un ami : Hubert Lagardelle.

Le signataire de ces lignes s'était fait un plaisir d'adresser à votre organisation quelques exemplaires de cette revue. Après lecture, vos camarades du Conseil syndical ont mani-

festé le désir de réunir dans une brochure distincte les quelques articles consacrés à votre grève et au délainage.

En lisant cette brochure, camarades délaineurs, vous reconnaîtrez que le soussigné, obéissant à une préoccupation pleine de camaraderie inspirée d'une ardente sympathie, a voulu faire œuvre utile pour vous et pour la classe ouvrière dont vous faites partie.

Vous la lirez pour vous rappeler les pénibles heures de la grève et la magnifique victoire remportée par vous sur un patronat puissant ; vous la lirez en souvenir des heures passées ensemble : grévistes et signataire.

C'est là le souhait que forme votre camarade

VICTOR GRIFFUELHES.

Paris, le 25 Septembre 1909.







# La Grève des Délaineurs de Mazamet



I.

## *Les conséquences d'une grève.*

Les premiers mois de cette année auront été marqués par une grève qui, tout l'indique, exercera une influence énorme dans toute une région, tant sur la population ouvrière que sur la vie économique des diverses classes de la société qui y séjournent : c'est la grève de Mazamet, dans le Tarn.

Il en sera ainsi parce que la signification de la grève réside moins dans son objet et ses causes, que dans les changements qui se sont opérés déjà et qui iront en s'accusant parmi une catégorie de travailleurs jusqu'ici fermée à toute propagande révolutionnaire.

Ce que nulle théorie n'avait pu faire, ce que nulle propagande orale ou écrite n'avait pu réaliser sera atteint par suite d'un conflit qui a mis aux prises des salariés assujettis à une exploitation forcenée et des patrons scandaleusement enrichis grâce à des procédés insensés.

Ce conflit aura en effet permis à l'ouvrier de mesurer le degré de rapacité régnant chez l'exploiteur, il aura apprécié



mieux qu'auparavant tout le dédain, le mépris que professent à son égard les patrons, et à la suite de pourparlers qui ont mis à nu des manœuvres répugnantes, cet ouvrier aura senti en lui s'exaspérer et se préciser des sentiments dont il subissait les manifestations sans les comprendre. Par la lutte, par son contact avec les forces offensives, le gréviste se sera éveillé à une notion plus juste de sa situation et du rôle que joue le patronat : dans son esprit se sera fait jour une vision plus exacte de la fonction exercée par l'Etat par l'entremise de ses agents : préfets, sous-préfets ; et par celle de ses institutions : armée, magistrature, police.

L'action, une fois de plus, aura été créatrice de vie et de pensée ; elle aura ouvert bien des cerveaux et dessillé bien des yeux. Elle aura réalisé un « déclanchement » dans les modes de croire, de concevoir et d'espérer que le large recrutement syndical antérieur avait été impuissant à opérer. Elle aura, en un mot, amené au syndicalisme agissant des prolétaires restés attachés à l'Église, au Prêtre et au Roi. De sorte que, passant par-dessus les politiciens de tous ordres et de tous grades, des grévistes, délaissant les sentiments et les croyances qui seuls occupaient leur vie, rejoindront, sur le terrain de la lutte, les travailleurs organisés.

Comment, en présence d'une pareille perspective, aurions-nous fait pour ne pas nous passionner au milieu de ce conflit, pour ne pas sentir chez les grévistes, hostiles à nous jusqu'alors, les passions qui les poussaient, et pour ne pas éprouver une ardente joie à la vue d'une population qui, au fur et à mesure qu'elle se redressait, s'élevait pour nous atteindre, et pour mieux s'éloigner de tous ceux en qui elle avait cru !

Est-ce à dire que d'un bond et dans un si rapide et court délai, des milliers de travailleurs parviendront à un niveau non encore atteint par des milieux ouvriers de-

puis longtemps remués par la propagande syndicaliste ? Non. Pareille transformation et semblables progrès ne seront pas l'œuvre d'un jour. Il y faudra du temps, peut-être de nouvelles luttes ! Mais l'essentiel est acquis. Une brisure s'est opérée : les grévistes ont su apprécier la valeur des concours donnés sans réserves ; ils ont constaté que ceux-là qu'ils aimaient les avaient délaissés et que ceux-là qu'ils haïssaient étaient venus à eux, se mettre à leur côté, vivre leur lutte et participer à leurs efforts.

Ce n'est pas trop prétendre que d'affirmer qu'une telle constatation doit provoquer aussi des changements indiqués. Oui ! les délaieurs de Mazamet ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient hier. Nous nous réjouissons, pour notre part, d'avoir pu, pendant près de six semaines, assister à ce changement et d'être ainsi à même d'en faire connaître la caractéristique aux travailleurs de notre industrie.

## II.

### *La grève — Le contrat.*

La grève des délaieurs de Mazamet a duré exactement quatre mois. Engagée le 11 janvier, elle fut finie le 11 mai. Ce jour-là vit la reprise du travail, quoique le contrat fût signé dès le 6 mai. Bien des incidents se produisirent au cours de ces longs mois : incidents de toutes sortes et sur lesquels nous ne voulons pas nous arrêter, estimant que, pour le lecteur, mieux vaut connaître la situation des parties en conflit, l'atmosphère locale au milieu de laquelle se poursuivit la lutte, que de lire l'exposé des faits qui ne sont que le détail d'une bataille sociale, fort différente par sa portée, de celles qui éclatent partout ailleurs.

La présente étude tire sa raison d'être



de la nature de la grève et des éléments gravitant autour d'elle et non pas des phases qu'elle a traversées.

La nature de la grève ou, plus exactement, l'importance des facteurs : ouvriers et patrons, et la nature comme la situation des éléments tournant autour du conflit présentent beaucoup trop d'intérêt pour qu'il nous soit possible de les réduire par des points secondaires.

En vérité, en présence d'ouvriers attachés dans les sentiers de la foi et du dogme se jetant dans une lutte de quatre mois, et de patrons dans l'exploitation desquels la main-d'œuvre n'intervient que dans une très faible mesure, que valent les incidents de chaque jour, la forme des pourparlers, les accidents contre les choses ! Peu aujourd'hui, puisque la grève a pris fin par une victoire ouvrière, les délateurs ayant obtenu une augmentation de salaires, objet du conflit.

C'est le 22 décembre 1908, par une lettre adressée au syndicat patronal, que le syndicat ouvrier formulait une demande d'augmentation de salaires pour certaines catégories de délateurs : 25 centimes par jour pour les femmes et 1 fr. pour les hommes.

A cette demande, le patronat répondit par un refus hâtif, dédaigneux. En présence de ce refus, la grève fut déclarée.

Plus tard, les fabricants délateurs offrirent une augmentation de 20 et de 15 centimes. Cette offre était ridicule et bien insuffisante. Cependant, elle dénotait un changement d'attitude chez les patrons ; tout refus d'augmentation était désormais écarté, le principe d'une élévation de salaire ouvrier était admis. C'était là un changement appréciable pour qui connaît le patronat délateur. Car il dut lui en coûter de faire état d'imprévoyance et de faiblesse en accordant ce qu'au début il avait refusé. Et ce changement était d'autant plus significatif que le refus du pre-

mier jour paraissait, par sa forme et par le ton, devoir être définitif.

Il n'en fut pas ainsi, parce qu'avec les semaines, la lutte se prolongeant, il fallut que le patronat se rendit à l'évidence ; qu'il comprit enfin que la grève ouvrait une ère nouvelle qui verrait se réaliser de grandes modifications dans les rapports entre les ouvriers et les fabricants. Les travailleurs, sous l'influence de la grève, et comme conséquence de leur caractère et de leur tempérament, se transformaient, et tout faisait prévoir une longue, très longue résistance.

L'offre faite par le patronat d'accorder 20 et 15 centimes fut repoussée par les grévistes qui, avant cette offre, avaient réduit la demande d'augmentation pour les hommes en la ramenant de 1 franc à 50 centimes par jour. L'écart était relativement grand entre ce taux et l'offre patronale et pour le réduire il fallut de nouvelles semaines de lutte.

Disons que, durant ces semaines, mille manœuvres furent employées par les patrons dans le but de gagner du temps qui, seul à leurs yeux, pouvait créer la lassitude et la fatigue parmi leur personnel. Ces espérances patronales ne se réalisèrent pas. Et pour des causes fort diverses sur lesquelles nous reviendrons longuement, l'issue de la lutte apparut à un moment où rien ne permettait de l'espérer. En effet, le 29 avril se produisit une rupture dont les conséquences faillirent devenir graves, dans les pourparlers entamés le 27 du même mois entre les deux commissions : ouvrière et patronale. Cependant dès le 3 mai, un grand revirement s'opérait chez les patrons, revirement qui permit de solutionner le conflit trois jours après.

Du 3 au 6 mai, c'est un empressement imprévu de la part du fabricant, apportant une hâte extrême et de la quasi-complaisance à faciliter des pourparlers



définitifs. Enfin, le contrat est signé le 6 mai.

Le voici tout entier :

### REGLEMENT ET TARIF DES TRAVAUX DE DELAINAGE

Etabli le 6 mai 1909

Sous confirmation de l'accord du 10 août 1903, refait le 6 mai 1909, les tarifs suivants seront en vigueur à partir du 7 mai 1909 :

**SABRAGE.** — L'opération du sabrage est payée à raison de 3 fr. 50 la balle avec deux hommes par sabreuse.

Le travail comprend les manipulations suivantes :

1° Amener les balles en peaux et les tremper ;

2° Les tirer des bacs de trempage et les sabrer ;

3° Remettre les peaux dans le second bac de trempage ;

4° Enlever le fumier de sur les grilles, choisir les morceaux de peaux et sabrer ceux qui peuvent être sabrés.

La balle type sera de maximum :

500 kilos en Montevideo ;

470 kilos en Buenos-Ayres ;

450 kilos en Australie, Cap et divers.

Le sabrage à l'heure sera compté à 0 fr. 50 l'heure.

**PELAGE.** — 2 fr. 50 les 100 peaux, morceaux payés en sus à 15 centimes, la caisse de 40 centimètres de hauteur, longueur et largeur.

Chaque usine conservera son organisation pour l'enlèvement de la pelade et le pelage à un ou deux bancs. La Commission mixte pourra être faite juge d'une demande de changement de cette organisation dans le cas d'une modification de l'usine.

Là où les peleurs enlèveront la pelade, il leur sera alloué une indemnité de 0 fr. 50 par jour de travail.

**TRAVAIL A LA JOURNEE.** — Les salaires à la journée pour les hommes adultes et valides seront de 3 fr. 25.

Les salaires à la journée pour les femmes adultes et valides seront de 1 fr. 90.

Les salaires des hommes de magasin adultes et valides seront de 3 fr. 25.

Les salaires des femmes de magasin adultes et valides seront de 1 fr. 75.

Il ne sera renvoyé aucun ouvrier et aucun d'eux ne sera mis à l'index à la suite de la grève.

La durée de la journée est de dix heures de travail effectif, commençant à six heures du matin et finissant à six heures du soir, avec deux heures de repos de onze heures à une heure. Les heures supplémentaires du dimanche et jours fériés seront payées double.

Tout ouvrier qui aura été commandé pour venir à l'usine et qui, à son arrivée, n'aura pas de travail, aura droit à une indemnité de déplacement de 0 fr. 35.

Les ouvriers assimilés aux marragots auront une augmentation proportionnelle.

**PAYEMENT DIFFERE.** — Il sera alloué un salaire supplémentaire de :

0 fr. 15 par 100 peaux pour les peleurs ;

0 fr. 015 l'heure pour les marragots ;

0 fr. 01 l'heure pour les femmes d'usine.

Le 1<sup>er</sup> janvier, on arrêtera le compte des sommes ainsi gagnées du 30 juin au 30 décembre.

Ces sommes seront payées le 31 mars.

De même, le 30 juin, on fera le compte des sommes ainsi gagnées du 31 décembre au 30 juin, et ces sommes seront payées le 30 septembre. Dans le cas où il y aurait un abandon brusque du travail laissant la marchandise en souffrance, les sommes sus-indiquées reviendraient au patron.

Les patrons s'engagent à s'efforcer que les marragots touchent des quinzaines équivalentes.

Les ouvriers demandent qu'autant que



possible les quinzaines soient arrêtées le jeudi soir ou le vendredi et payées le samedi.

Mazamet, le 6 mai 1909.

Pour la commission patronale : MM. P. Nègre, Gaston Cormouls-Houlès, Ph. Rives, J. Fraisse, P. Huc fils, Albert Sabatier, E. Durand.

Pour les syndicats des ouvriers de la peau de mouton : MM. Isidore Barthès, Albert Roucayrol, Jean Sagnes, Etienne Alquier, Louis Sénagas, Louis Lapeyre, Paul Sagnes, Marius Berthès, Philippe Galinier, Etienne Estrabaut.

Par ce contrat, les patrons accordent donc une augmentation de salaire de 40 centimes par jour, pour les marragots, de 40 centimes par cent de peaux pour les peleurs, de 25 centimes par jour pour les femmes marragots et les femmes de magasin. Plus loin nous donnerons des détails techniques sur le délainage et sur les conditions du commerce des peaux et des laines. C'est pourquoi ici, nous nous bornons à noter simplement les augmentations obtenues.

De plus, une indemnité de 0 fr. 35 serait payée dorénavant par le patron à l'ouvrier ou à l'ouvrière auxquels, le matin, en arrivant à l'usine le contremaître aurait dit : « On ne travaille pas aujourd'hui ! » Jusqu'ici, le travailleur qui se dérangeait dans l'espérance de faire « sa journée » et qui, pour se rendre à l'usine faisait une heure et plus de chemin n'avait droit à aucune indemnité. C'est pourquoi le patron en prenant à son aise ! Il lui importait peu que l'ouvrier parcourût inutilement plusieurs kilomètres de route. Le nouveau contrat en fixant une indemnité de « dérangement » crée un droit pour l'ouvrier, qui, s'il le veut, peut contribuer à une diminution du chômage si accablant pour les délaineurs.

III.

*Une victoire morale et matérielle.*

Comme on a pu le voir à la lecture du contrat, l'augmentation du salaire est décomposée et le mode de perception est double, 25 centimes seront touchés à la quinzaine, 15 centimes seront retenus pendant six mois par les patrons. Cette retenue constitue une garantie pour le fabricant contre tout « périement ». On appelle « périement » toute perte ou tout dommage résultant de l'arrêt brusque du travail. En effet, lorsque les peaux de mouton à délainer sont mises en chantier, il est indispensable que la manipulation qu'elles exigent se fasse sans que les arrêts nécessités par le travail lui-même ne dépassent pas le temps ordinaire.

Ainsi, si en plein travail, les peaux sont abandonnées, si elles n'ont pas subi les opérations exigées, elles se piquent, se détériorent et, de ce fait, il y a pour le fabricant « périement ».

Lors de la déclaration de grève, les peleurs quittèrent la besogne en plein pelage ; les peaux non terminées perdirent de leur valeur. Le dommage atteignit, a-t-on dit, pour tous les patrons, une trentaine de mille francs. Ce « périement » fut le prétexte invoqué par le patronat pour justifier son intransigeance et son obstination, vaincues cependant par quatre mois de lutte.

En exigeant qu'une partie de l'augmentation soit donnée sous forme de paiement différé, les fabricants ont donc voulu se garantir contre tout « périement » ultérieur. A cette exigence, les grévistes résistèrent longtemps, mais ils y accédèrent par la suite, estimant que la lutte s'était suffisamment prolongée, d'autant qu'en maintenant le refus, ils reculaient l'issue du conflit de plusieurs mois, pour les raisons que nous indiquerons plus loin.

Mais, quels que soient les points défec-



tueux du contrat, il n'en établit pas moins des modifications avantageuses pour les grévistes. Et leur signification prend plus de valeur si l'on songe que l'on est en présence d'une grève de quatre mois et qui, à ce moment, approche de la saison durant laquelle se poursuit chaque année un chômage de trois mois. Rares sont, en effet, les grèves qui, après une telle durée, se terminent au profit de l'ouvrier. Il est de fait constant qu'un patronat qui peut résister par la puissance de ses capitaux et surtout par la nature de sa production, pendant un délai de plusieurs mois, peut indéfiniment résister ; il est aussi de fait constant que le personnel voit s'accroître les difficultés de la résistance au fur et à mesure que le temps s'écoule et ainsi voit réduire les chances de succès.

Il est donc permis de prétendre que la grève des délainiers de Mazamet constitue une victoire pour nos camarades. Ils sont parvenus, grâce à une endurance rare, une énergie exemplaire, à tirer leurs patrons de leur première attitude, définie par un « non » brutal, formel, et à les contraindre à une capitulation, puisque le non s'est mué en « oui ».

Mais, si la victoire matérielle prend sa valeur dans les satisfactions obtenues, et acquiert une certaine importance, la victoire morale est d'un plus grand intérêt et cela pour plusieurs raisons. D'abord parce que la solution du conflit, favorable aux ouvriers, fera s'opérer dans leur esprit un travail conforme à nos désirs et qu'ainsi un milieu ouvrier hostile au mouvement confédéral viendra grossir le nombre des unités agissantes de la C.G.T. Ensuite, parce qu'elle aura assaini l'air de Mazamet, en aplanissant une situation délicate et compliquée, et en rétablissant sur le terrain de l'action, une union nécessaire.

Un double phénomène moral résultera donc de la grève : entrée des délainiers de Mazamet dans la C.G.T., signifiant la fin des erreurs et des préjugés qui, en les main-

tenant éloignés de nous, les laissait toujours sous des influences mauvaises, fusion des groupements locaux, jusqu'alors désunis et adversaires.

Par quoi se pourront mesurer les conséquences que créera ce double phénomène moral ? Quels seront les aspects que revêtiront ces conséquences ? Autant de questions auxquelles répondra l'avenir. Car, s'il est possible de démêler les influences religieuses et politiques, se heurtant aux influences gouvernementales, s'il est possible de les prévoir, il est cependant au-dessus de nous d'en marquer à l'avance tous les effets. Disons, pour terminer sur ce point, que si notre optimisme va jusqu'à escompter une amélioration notable dans la mentalité des ouvriers mazamétains, il ne s'amointrit pas par des espérances dictées plutôt par des désirs que par des réalités.

Notre conviction est que désormais, dans l'esprit des prolétaires de Mazamet, la confiance dans l'action confédérale occupera une large place, aussi grande peut-être que sa vieille confiance dans le prêtre ou le politicien. Et tout permet de croire qu'avec une action élargie, agrandie, nos camarades verront s'accroître la première au détriment de la seconde. Pour qu'il en soit ainsi un jour, il fallait qu'une rupture s'opérât dans le cerveau de ces travailleurs, qui mit en avant la valeur de l'action ouvrière autonome, pour que celle-ci puisse se substituer, peu à peu à un mysticisme profond et enraciné. Eh bien, cette rupture est accomplie, ses effets se constatent et cela depuis le milieu de la grève. Il ne reste plus qu'à en précipiter les manifestations. Ce sera l'œuvre de demain.

#### IV.

### *Une aristocratie arrogante.*

Mazamet est une ville surtout importante par son commerce et son industrie ;



chef-lieu de canton de l'arrondissement de Castres, Mazamet est riche, très riche, l'or y coule abondamment, les fortunes se chiffrent par millions s'y coudoient. Il y a, de ce fait, une vie active, facile, mais qui n'est que l'apanage des familles opulentes et de la moyenne bourgeoisie : commerçants, boutiquiers, commissionnaires, courtiers. L'ouvrier ne jouit aucunement de cette vie agréable, facile ; il passe à côté d'elle par trop insouciant, hypnotisé par la pratique de la religion et abêti par un labeur ingrat et peu rétribué. Le salaire que gagne le délaieur, notamment, ne dépasse pas en moyenne la somme de 600 francs par an. Deux cents journées de travail pour un gain moyen de trois francs par jour, doivent donc suffire à l'entretien d'une famille ! Nous disons 200 journées parce que tel est le chiffre reconnu exact par les patrons et les ouvriers. Les uns et les autres sont, en effet, d'accord sur ce point.

À côté de ces salaires s'étale orgueilleusement le luxe tapageur, qu'assurent des bénéfices se chiffrant pour certains patrons délaieurs, par des centaines de milliers de francs. Et pour gagner ces fortunes annuelles, point n'est besoin d'un nombreux personnel. L'usine qui occupe 150 ouvriers et ouvrières a une grande importance ; une seule approche cet effectif. Il y a, à Mazamet, une trentaine d'usines occupant, en totalité, 2,000 hommes et femmes environ.

Comment ce nombre relativement restreint de salariés, peut-il permettre à des fabricants de réaliser ensemble plusieurs millions de bénéfices ? Tel est le point intéressant à souligner. Et précisons-le, en affirmant que le salaire annuel moyen étant de 600 francs, il y a comme rétribution annuelle de main-d'œuvre :  $2,000 \times 600 = 1,200,000$  francs environ. C'est ainsi qu'une somme de 1,200,000 francs environ

est prise comme salaire sur un chiffre d'affaires dépassant cent millions.

Sur un pareil chiffre, quel est le bénéfice réel prélevé par le patronat ? Est-il téméraire de le fixer au tiers ? Nous ne le croyons pas. Nous serions porté à admettre une part plus grande. Néanmoins, quelles que soient les « impressions » que procure un long séjour, pendant lequel bien des bruits nous sont parvenus, bien des renseignements nous ont été communiqués, bien des constatations ont pu être faites par nous, nous voulons nous garder d'avancer un chiffre précis. Si nous estimons qu'il est important, c'est que plusieurs fabricants délaieurs possèdent, de notoriété publique, une fortune dépassant 10 millions, pour atteindre le chiffre de 30 millions. Or, ces millionnaires, pour la plupart, étaient sans fortune il y a vingt et trente ans. L'un d'eux, parmi les plus fortunés, était, il y a vingt-cinq ans, simple employé chez un délaieur ; il possède aujourd'hui, dit la rumeur publique, près de 15 millions.

Et pareilles fortunes ont pu s'amasser, malgré le train de vie qui plaît à ces bénéficiaires, malgré les excès de jeunes gens, grisés par une ascension paternelle rapide.

L'un de ces délaieurs donnait à un de ses enfants, comme dot pour un premier versement, la coquette somme de 1,500,000 francs. Et quand nous aurons dit que ce distributeur de dots appartient à une famille nombreuse et dont chaque membre possède une fortune à peu près équivalente, on voudra reconnaître notre droit d'attribuer à un colossal chiffre d'affaires un colossal profit.

Et ce qui augmente l'odieuse d'une pareille situation, c'est que cet énorme profit va, pour la plus grande part, dans quelques mains. En effet, le commerce de délainage de Mazamet est concentré dans quelques familles, six, sept au plus. Ce sont ces familles qui ordonnent, commandent les autres fabricants, ceux-ci étant tributaires



de ceux-là, comme le sont les ouvriers, les commerçants, les courtiers fort nombreux qui gravitent autour du commerce des laines et des cuirs.

Ainsi, Mazamet en entier dépend des chefs de ces familles qui constituent une véritable aristocratie commerciale, plus arrogante et plus dédaigneuse que l'aristocratie mobilière. Le joug qu'elle fait peser sur la population mazamétaine est odieux et c'est là que réside le motif pour lequel celle-ci n'a pas ménagé ses sympathies aux grévistes. C'est cette aristocratie qui réunit tous les éléments d'activité qui font mouvoir Mazamet ; les usines importantes lui appartiennent, les petits et moyens délainiers sont sous sa dépendance, les ouvriers dans leur totalité sont ses sujets, la chambre de commerce est sous sa domination, la succursale de la Banque de France est sa chose. Pour résumer : les membres de cette aristocratie sont les seigneurs, les maîtres. La vie économique de Mazamet est leur bien ; la vie politique, par les conservateurs comme un Reille, ou par les radicaux comme un Bonnafoux, est également leur domaine. Ils règnent avec orgueil, avec fierté, et forment un clan presque impénétrable. Seuls y ont accès pour un jour ceux-là qui peuvent leur servir et ceux qu'ils reconnaissent comme leurs égaux.

Le pouvoir de ces quelques délainiers était donc puissant. Il était, ajoutons-le, incontesté. Nous disons : « il était », parce que la grève lui a porté des coups irréparables.

V.

*Les profits patronaux.*

Par le chiffre d'affaires qui se brassent à Mazamet, on peut avoir une idée approximative de la puissance de cette aristocratie. Ce chiffre d'affaires peut être établi

grâce aux chiffres fournis par la Banque de France, dans les rapports soumis chaque année à ses actionnaires, puisque les matières alimentant la vie commerciale et industrielle de Mazamet viennent du dehors, et que les produits manipulés ou fabriqués s'écoulent au dehors. Par conséquent, en prenant le chiffre des opérations réalisées par les banques, organe naturel placé entre le fabricant et l'acheteur, on possède les éléments d'appréciation nécessaires. Dans ce chiffre, le commerce du délainage entre pour une part supérieure à celle revenant aux industries locales : mégisserie, bonneterie, tissage des draps, de molletons, etc.

Mazamet, simple chef-lieu de canton d'une population s'élevant à 14,000 habitants, possède les succursales des grandes maisons de crédit : Banque de France, Crédit Lyonnais, Société générale, Comptoir d'Escompte. Ces établissements opèrent sur toute la fortune mobilière, commerciale et industrielle de la localité. Pour sa part, la Banque de France (nous n'avons pu nous procurer les rapports des autres établissements), opère à elle seule sur 62 pour cent du chiffre global des transactions. Voici ces chiffres sur une période de plusieurs années :

	Effets escomptés	Opérations diverses	Totaux
1900.....	"	"	29.674.590
1901.....	49.691.300	13.782.300	33.473.600
1902.....	"	"	"
1903.....	"	"	50.723.100
1904.....	27.324.300	30.863.200	58.187.500
1905.....	20.243.900	25.638.600	45.882.500
1906.....	28.787.700	38.582.700	67.370.400
1907.....	44.710.506	59.213.400	103.923.000
1908.....	42.305.800	56.232.000	98.537.800

Le chiffre des opérations faites par la Banque correspond, à quelques millions près, au montant des transactions qu'entraîne le commerce du délainage, ainsi



qu'on en peut juger par l'extrait du rapport annuel publié par la chambre de commerce de Mazamet.

On lit dans celui de 1907 :

Laines expédiées, k. 17.470.356	
à 3.90 .....	= 68.500.000
Cuirots divers, douz. 2.200.000	
à fr. 17 .....	= 37.500.000
En chiffres ronds, environ fr....	106.000.000

Répétons-le. Pour nous, l'hypothèse d'un gain de plus d'un tiers n'est pas à repousser. Elle est très vraisemblable pour les raisons indiquées plus haut. Pour excuser notre manque de précision, l'on voudra songer à ceci : c'est qu'à Mazamet, il s'agit de patrons seuls maîtres de leurs affaires, et non de sociétés anonymes, astreintes à fournir des bilans à leurs actionnaires. Répétons-le également. Sur un chiffre de 106 millions de francs, il y a comme prix global de main-d'œuvre 1,200,000 francs seulement.

On conviendra que l'écart entre ces deux chiffres est énorme ; il est atténué, certes par la valeur de la matière première, mais cette valeur n'atténue ni n'amoindrit le bien-fondé des déductions qui précèdent.

Comment s'expliquer cet écart ? Par ce fait que, comme nous l'avons dit plus haut, la main-d'œuvre n'entre en ligne de compte que dans une faible mesure. Aussi les fabricants, pour cette raison, n'attachaient qu'une relative importance à la valeur de cette main-d'œuvre. Ils ne pouvaient agir différemment que sous la poussée des ouvriers ainsi que le démontre la grève. Uniquement préoccupés par le jeu de la spéculation dont la laine et le cuir sont l'objet, les patrons passaient à côté de l'ouvrier, facteur jugé par eux secondaire.

Mais, comment admettre que des travailleurs placés en face d'un patronat favorisé par la nature de son commerce, n'aient pas su, par une série d'efforts, atteindre un

salaire beaucoup plus élevé ? Comment admettre que la vie opulente faite de gaspillage et de plaisirs, menée par quelques personnages, n'ait pas provoqué parmi cette population ouvrière si chichement rétribuée, des révoltes fréquentes, et n'ait pas déchainé ces événements qui font du révolté un justicier ? La raison qui fait que ces questions peuvent se poser c'est que là-bas, à Mazamet, existe une situation sur laquelle il convient de revenir en la soulignant. On s'apercevra, à l'exposé qui va suivre, qu'elle mérite qu'on s'y arrête et qu'elle explique bien des choses.

## VI.

### *Les origines du commerce des laines.*

Mazamet est situé au pied des deux plus hauts sommets de la Montagne Noire. C'est de ces sommets que descend l'Arnette, torrent rocailleux et rapide. Elle serpente au fond d'une gorge très tortueuse et très profonde ; elle charrie des eaux claires et limpides, qui possèdent des vertus particulières, disent certains, dont le travail de délainage tire un grand profit.

D'autres, au contraire, estiment que l'eau de l'Arnette n'a aucune des vertus qu'on lui attribue. Qui a raison ? L'Arnette coule-t-elle une eau communiquant ses qualités à la laine ? Ou cette eau est-elle en tous points semblable à celle que fournit une source quelconque ? Ou bien, pour parler plus opportunément, est-il indispensable pour le travail du délainage d'avoir recours à une eau ayant certaines propriétés — propriétés que posséderait l'Arnette ?

Autant de questions auxquelles nous ne pouvons pas répondre malgré leur grand intérêt, qu'il est aisé de percevoir.

En effet, si la laine à travers les manipulations du délainage, acquiert de la va-



leur par la qualité de l'eau et si les eaux de Mazamet ont le rare privilège de réunir ces qualités, il résulte pour les fabricants l'obligation de conserver pour cette ville une sorte de monopole de délainage, et, dès lors, il y a pour les ouvriers plus de chances de victoire dans les luttes qu'ils ont à soutenir.

Pendant la grève, les fabricants usèrent du cliché habituel : « Nous transporterons ailleurs nos usines », disaient-ils ; et les timorés d'une part, les agents du patronat de l'autre, répondaient : « Mazamet va perdre tout son commerce, l'ouvrier son gagne-pain ». Et les ouvriers, estimant que l'eau de l'Arnette est indispensable au lavage de la laine, haussaient les épaules et laissaient dire.

Pour notre part, bornons-nous à déclarer — nous qui avons été élevés dans le travail des cuirs et de la peau — que pour ce travail, il est des eaux qui sont préférables à d'autres, soit parce qu'elles sont « douces » ou « dures ». Leurs qualités influent sur celle du cuir et de la peau. Sans doute, aujourd'hui, la matière végétale, telle le « tan », a été remplacée par des acides se prêtant à toutes les eaux, mais cette substitution se fait au détriment de la qualité, faite de souplesse et de durée. Aussi, sans vouloir donner à notre opinion en général et à notre impression en ce qui concerne Mazamet, la valeur d'une affirmation, attachons-nous aux eaux de l'Arnette une certaine vertu exerçant ses effets sur la laine.

Mais que l'eau influe ou n'influe pas, un fait capital subsiste, c'est que Mazamet est le centre le plus important de l'univers pour le commerce de la laine.

Reims, Fourmies, Verviers (Belgique), qui en Europe sont les centres faisant du délainage, ne contribuent que pour une bien faible part dans l'ensemble du délainage.

L'importance de Mazamet pour le commerce des laines est d'hier : le travail du

délainage est de date récente, et, malgré qu'il soit permis d'accorder au milieu lui-même une influence sur cette branche de l'activité commerciale, il faut reconnaître que les causes qui l'ont implanté à Mazamet sont toutes fortuites. Ces causes se rattachent à la nature de l'industrie qui a vu le jour dans cette ville, il y a trois siècles.

## VII.

### *Mazamet tisseur.*

C'est sur les bords d'un canal creusé pour détourner les eaux de l'Arnette en vue de l'arrosage des prairies, que s'élevèrent les premières usines dont la plus ancienne remonte à 1610. On y fabriquait des étoffes de laines grossières dite « cordelats » ou « bures ». Plus tard, elles fournirent des tissus en blanc et en écru : molletons, sigoviannes, espagnolettes, puis de la draperie large de l'Aude. Des métiers larges, des presses à bras, furent installés, ainsi qu'un petit atelier d'apprêts.

Jusqu'en 1807, c'est la petite industrie morcelée, conduite par le maître qui lui-même, à côté de ses ouvriers, tisse du drap et du tissu. A cette époque, une société se forme, comprenant dix industriels. Le capital est de 280,000 francs. La société a ses voyageurs, elle crée des ateliers d'apprêts, de teinture, fabrique de nouveaux articles, recherche des débouchés nouveaux. Mais si l'industrie prospère, se développe, il n'en est pas de même des moyens de transport. Il faut deux jours pour aller en diligence de Mazamet à Toulouse ; les marchandises sont véhiculées le long des routes.

Cependant, l'art d'exploiter la matière première est fort rudimentaire ; l'ouvrier accomplit toutes les opérations à la main, tant l'outillage est encore restreint. Après un lavage en plein canal, suivi d'un battage à la baguette sur des claies, la laine soumise à un triage à la main et débarrassée



de ses impuretés est livrée au campagnard qui la corde, la transforme d'abord en loquette, puis en fil à l'aide d'un simple rouet. Ce fil passe entre les mains du tisseur qui, sans autre appareil qu'une grosse navette et un petit métier de bois à deux ou quatre pédales, fabrique une étoffe lisse ou croisée destinée à être vendue à l'état brut.

A ce développement industriel a correspondu un accroissement de population. En 1790, la ville de Mazamet compte 580 habitants ; en 1830, elle en comprend 7,200, pour atteindre le double en 1870.

En 1837, les métiers Jacquard sont introduits ; en 1845, Mazamet compte 8 filatures, comprenant 60 assortiments, avec 15,000 broches.

A partir de l'année 1850, qui voit s'ouvrir la fabrication du drap noir, ce sont de nouveaux progrès que viendra renforcer et accroître le commerce des laines. Jusqu'alors, la matière première a été fournie par les moutons élevés dans les contrées montagneuses du Midi de la France, les achats s'effectuaient aux foires d'Albi, de Castelnaudary, de Toulouse, de Montréal, etc., etc. Pour certains articles, on employa, par la suite, des laines du Levant, achetées à Marseille ; des laines d'Espagne et d'Afrique.

## VIII.

*Mazamet délaineur.*

Mais ces débouchés, avec le développement du tissage, sont insuffisants ; les fabricants ne s'approvisionnent de laines qu'avec bien des difficultés, et cependant le besoin d'étendre leur industrie est grand. C'est alors que l'un d'eux, M. Périé, en 1856, songea que dans l'Amérique du Sud il y a d'immenses troupeaux de moutons, décimés le plus souvent par la maladie,

qui produisent de grandes quantités de peaux que personne n'utilise. Il suffit donc, pour alimenter Mazamet de matière première en énorme quantité, de ramener d'Amérique en France, des peaux de mouton. Pour cela, un représentant demeurant sur le marché d'approvisionnement est indispensable. Il est vivement expédié et, par lui, notre fabricant tisseur va être à même de donner à la production un élan nouveau.

Les bénéfices que retire de l'achat direct dans le plus grand pays producteur de peaux de mouton, M. Périé, grossit rapidement, à tel point que ses confrères se décident à l'imiter. Son exemple est suivi et c'est de ce moment une course effrénée, après la fortune vivement et aisément acquise. Puis, petit à petit, quelques usines de tissage se transforment en délainages : des fabricants se débarrassent de celles qu'ils possèdent, pour s'adonner exclusivement au commerce des laines et, autour de ces fabricants, surgissent des courtiers, des représentants, des commissionnaires, tous avides d'un gain rémunérateur et certain. Pendant quelques années, c'est l'ivresse de l'or ; les appétits se font jour ; la vie se transforme ; les modestes capitaux du tisseur disparaissent, se cachent, effrayés des millions qui, comme un fléau, s'abattent sur Mazamet, pour ne s'engloutir que dans quelques mains.

Une irrésistible poussée entraîne fabricants et courtiers vers une spéculation facile, créatrice de luxe et de plaisir. La nouvelle aristocratie est née à Mazamet.

Au lieu de la fabrication des tissus, qui exigent des connaissances multiples et un outillage assez compliqué, et que les progrès de la technique et les exigences du consommateur allaient compliquer encore, c'est la préférence pour un commerce dont les exigences de main-d'œuvre et de manipulation sont fort limitées et qui, en suscitant les convoitises, révélait des habitudes



de travail toutes de simplicité et de quiétude.

De 1856 à 1877, il se crée neuf comptoirs, dits « baraquements », à Buenos-Ayres, quatre à Montevideo, un à Rio-Janeiro, qui sont autant de points de ravitaillement chargés de réquisitionner et de diriger vers Mazamet la fortune dont un petit troupeau humain est tant avide.

En même temps que se forment ces « baraquements », des usines sont construites tout le long de la gorge parcourue par l'Arnette, sur une longueur de 7 kilomètres environ. Plus tard, au fur et à mesure de l'extension des affaires, d'autres délainages sont construits sur le Larn, le Thoré et jusque sur les moindres ruisseaux. Tous ont été barrés, bordés d'usines, à tel point qu'il serait difficile de créer de nouvelles usines.

En dehors des qualités attribuées aux eaux de Mazamet, il faut noter l'avantage que la situation des différents cours d'eau assure aux fabricants. Par la pente de chacun d'eux, sur lequel des barrages ont été construits pour régulariser le courant, afin de rendre sa force utilisable, ces cours d'eau mettent en mouvement l'outillage très peu compliqué exigé par le travail du délainage. Il résulte de cet état de choses une source nouvelle de profits, puisqu'il y a une économie fort importante pour les frais généraux.

Ainsi, les espérances que fondèrent les premiers initiateurs en allant acheter en Amérique la matière première nécessaire à leur production pour lui assurer une plus grande extension, se réalisèrent au delà de ce qui avait été rêvé. Alors qu'ils n'allaient aussi loin que pour chercher un produit propre à leur industrie, ils y trouvèrent les éléments d'une fortune et d'un commerce plein de profits. Ils n'avaient, à partir de ce moment, qu'à se laisser conduire ; les moutons, que guettent à chaque pas la terrible maladie qui les abat périodiquement, la facilité de la vente de leur

laine, son universel emploi, allaient réaliser pour les fabricants une source de revenus toujours croissants. La République Argentine, l'Uruguay, l'Australie, pays auxquels s'ajoutent l'Espagne, l'Algérie, le Maroc et l'Autriche-Hongrie devenaient les grands fournisseurs de peaux de moutons du monde entier.

## IX.

### *Le travail du délainage.*

Les premiers essais pour détacher la laine des peaux de mouton furent tentés vers 1850, à Aussillon, petite localité située à 2 kilomètres de Mazamet, avec des peaux du pays et d'Afrique. Les opérations se faisaient à la main de la façon suivante : les peaux, suspendues autour de barriques défoncées, étaient frappées par des ouvriers munis de barres de fer pour en détacher la laine ; celle-ci subissait après, plusieurs lavages successifs. Ces lavages diminuaient la quantité sans donner pour cela une propreté parfaite. Cette opération, consistant dans le battage des peaux, était désignée sous le nom de « sabrage » d'où le nom de sabreurs donné aux ouvriers chargés de cette opération. Ces ouvriers étaient des hommes ne trouvant pas d'emploi dans d'autres industries, tant cette profession était détestée, à cause de sa malpropreté. Les sabreurs recevaient sur le visage et sur leurs habits tout le fumier qui se détachait de la laine et des peaux. Mais, avec l'extension du délainage, il fallait rechercher des procédés plus rapides de travail. C'est alors que furent introduites les creuses, les laveuses, lesessoreuses.

Le personnel des usines de délainage se divise en « marragots », « peleurs » et « sabreuses ». Les marragots et les peleurs comprennent des femmes ; elles sont désignées sous le nom de « femmes marragots »



et « peleuses ». Il y a, en outre, des femmes occupées dans les magasins, soit pour le classement des laines, soit pour leur emballage.

Les peaux arrivent en balles du poids indiqué par le tarif, reproduit dans notre première partie ; elles sont pressées par des cercles de fer feuillard. Elles arrivent directement aux maisons qui possèdent des comptoirs dans les pays de production ou bien sont vendues aux enchères dans les ports d'arrivée : Londres, Marseille, Bordeaux, Le Havre. Le poids des balles transportées annuellement à Mazamet dépasse 50 millions de kilogrammes.

Les « marragots » sont des manœuvres exécutant les travaux de transport et de manutention. Les peaux sont d'abord triées par qualité, si toutefois cette opération n'a pas été effectuée avant la mise en balle dans le pays d'origine.

Les *sabreurs* travaillent par équipes de deux hommes par machine, ils s'aident mutuellement et exécutent ensemble le *trempage*, le *sabrage* et le *retrempage*. Le *trempage* consiste à plonger les peaux pendant vingt-quatre heures dans l'eau courante ; ensuite on les *sabre*. Ce travail se fait aujourd'hui à la machine, appelée *sabreuse*. L'ouvrier, secondé par son suivant, présente les peaux à la machine, qui les frappe et les peigne, pendant qu'elles sont arrosées par un violent jet d'eau. Du pied, il actionne une pédale, ce qui l'oblige à porter continuellement le poids du corps sur une seule jambe. Les manches retroussées, à peine préservé par un tablier, des bottes en tôle et de gros sabots, le *sabreur* est constamment inondé par l'eau sous pression ; la bouche et les yeux ne sont pas épargnés et cette eau est chargée non seulement de toutes les immondices accumulées dans la toison, mais encore de germes de maladies contagieuses.

Après le sabrage, vient le *retrempage*, qui dure vingt-quatre heures. A ce moment interviennent les *marragots*, le travail du

*sabreur* étant terminé. Les peaux sont portées dans les étuves, étendues une à une à des crochets. Une grande chaleur y est nécessaire afin d'activer la fermentation qui détache la laine. On dit alors que la peau *pèle*. Cette fermentation doit être surveillée jour et nuit ; elle se prolonge durant deux jours l'été, cinq à six jours l'hiver. Ce travail s'effectue aux pièces. L'équipe de deux hommes par machine *sabre* en moyenne trois balles par jour, à raison de 3 fr. 50 l'une.

L'odeur qui se dégage pendant la fermentation est répugnante, insupportable, et il faut, pour lui résister, une longue pratique. Dès que la fermentation a produit son effet, les *marragots* portent les peaux sur des bancs placés derrière le *peleur*. Celui-ci prend la peau, la place sur un chevalet et, armé d'un couteau à dents, muni de deux poignées, il la racle pour en détacher la toison ou *pelade*.

Ce travail s'effectue aux pièces par les hommes et par les femmes ; leur production moyenne va de 100 à 120 peaux par jour.

La laine qui tombe au pied du chevalet est ramassée soit par le *peleur*, soit par le *marragot*, selon les conventions établies dans chaque usine. Cette laine passe à la machine, dite compresseur, qui a la propriété de presser la laine pour en faire sortir l'eau, afin qu'elle soit légèrement sèche avant d'être mise au calorifère pour le séchage final, qui dure douze heures. Du calorifère, la laine va au magasin.

Le cuir ou cuirot dont on a détaché la laine est remis par le *peleur* sur un autre chevalet, placé à côté de lui ; là, le *marragot* le prend et le porte à l'étendage ou séchoir à air ; là, il est suspendu à des rames, munies de crochets, par les pattes de derrière. Puis on l'ouvre, afin d'activer le séchage. Parfois, on met des fils de fer qui, en étendant le cuir, pressent ce séchage. Il faut, pour cette opération, deux jours et deux nuits, selon le temps. On



comprend qu'il y a intérêt à hâter cette partie du travail, car autrement, avec la quantité de peaux qui, chaque jour, sont délainées, il faudrait de vastes emplacements, afin de pouvoir les étendre toutes ; d'autant qu'il faut qu'entre chacune d'elles l'air circule. Il arrive souvent que ces cuirs sont mis dans le calorifère affecté au séchage de la laine, dans le but de gagner du temps. Celui-ci a, pour le délainneur, une grande valeur. Il faut, en effet, au moment d'une hausse sur le cuir ou sur la laine, pouvoir livrer, dans *le temps le plus court*, le plus de marchandises possible. Car on peut craindre une baisse par la suite.

## X.

*Les maladies professionnelles.*

La manipulation d'une aussi grande quantité de matières malpropres, la puanteur qui s'en dégage, l'emploi de l'eau pour les différentes opérations exposent les ouvriers et ouvrières à d'inévitables maladies et accidents. De plus, la nature du travail rend la besogne malaisée et dure. L'hiver, en particulier — au moment où le travail abonde et presse — le contact continu de l'eau, descendant de la montagne, provoque, chez les peleurs et peleuses surtout, des douleurs intolérables. Pas un délainneur n'en est exempt. A côté des douleurs que procure l'humidité, il y a pour le peleur et la peleuse une autre cause de souffrance : la crevasse qui se forme à l'extrémité des doigts, à tel point que la main ne se peut fermer. On comprend, avec des mains pleines de crevasses et de coupures où coule une eau glacée, tout ce qu'a de pénible pour le délainneur une semblable tâche. Et cependant il lui faut la poursuivre ; elle est son gagne-pain.

Signalons que les accidents dus à l'emploi des crochets, des couteaux, sont des

plus fréquents et que le contact des matières malpropres a bientôt transformé une piqûre insignifiante en une tumeur qui nécessite une intervention chirurgicale. Il est un autre accident, très souvent mortel, qui vient frapper le délainneur, et en particulier le sabreur ; c'est le charbon.

Le charbon provient de la piqûre d'un insecte charbonneux qui, dans la malpropreté des peaux, trouve un terrain d'écllosion favorable, en même temps qu'il y puise des propriétés venimeuses. Notons que les peaux d'Amérique sont moins « charbonneuses » que celles des autres pays producteurs, notamment l'Autriche-Hongrie et l'Espagne. Dès que le délainneur est piqué, un petit bouton se forme, provoquant une démangeaison ; ce bouton se montre sur les parties découvertes du corps, particulièrement aux avant-bras, au cou, parfois au visage. Au bout de quelques heures, il devient bleu, puis noir ; la démangeaison est de plus en plus vive. Inutile d'ajouter qu'il faut bien se garder de gratter le bouton. Peu après, l'enflure commence, devient énorme, le délire survient, c'est la mort en deux jours si des soins énergiques et prompts n'ont pas arrêté le mal. Rarement le médecin intervient, la famille préfère les soins d'un empirique, qui a, affirme-t-on, de nombreux cas de guérison à son actif. A quoi sont-ils dus ? Les sceptiques et les libres penseurs d'étiquette répondent : au hasard ; les ouvriers délainneurs répondent : à la valeur du remède et des soins !

Dès que le bouton s'aperçoit, comme chacun connaît la gravité du mal et sa foudroyante rapidité, le malade fait appeler le guérisseur et le secrétaire syndical, Isidore Barthès, grand gaillard taillé en hercule. L'un et l'autre se rendent à l'appel ; le premier examine le blessé et, d'un coup d'œil, se rend compte du degré du mal. S'il estime qu'il est temps, qu'il n'est pas trop tard, il donne de son remède, liquide blanc, ne dégageant aucune odeur,



et il s'en va. Le second commence alors ses bons offices ; il s'installe auprès du malade qui, tout à l'heure, aura pris une forme repoussante et hideuse, il arrose la partie atteinte du liquide et il attend ses effets. Sous l'action du liquide et de ses propriétés, le bouton crève, le pus s'échappe, la plaie est à vif, il faut la laver avec soin au fur et à mesure que la matière, qui, si elle n'était pas chassée, ne tarderait pas à empoisonner tout le sang, entraînant ainsi la mort, continue à couler ; et il faut en hâter l'écoulement par des lotions successives. Notre secrétaire syndical s'emploie à cette tâche. Il en est ainsi pendant plusieurs jours, sans que le secrétaire ait quitté le chevet du malade. Nuit et jour, il est là, lavant et épongeant, surmontant, par un effort de volonté, tout le dégoût que provoque en lui la vue d'une plaie contagieuse. Il reste là jusqu'à guérison, qui survient si l'effet du poison qui vicie le sang a été arrêté et si le poison lui-même a été extirpé.

Comment pareil résultat peut-il être atteint par un empirique, alors que rarement l'action du médecin a été salutaire ? La confiance qu'a le malade envers le guérisseur et le secrétaire syndical est grande, très grande ; y a-t-il dans ce fait une explication pour nous, mécréants ? Et cependant il s'agit d'un empoisonnement du sang, et contre lui que peut la suggestion émanant d'une personne inspirant confiance et crédit ? Le remède du guérisseur possède-t-il de telles propriétés qu'il puisse aller chercher dans le sang, pour l'en chasser, le poison qui décompose et tue ? Quoi qu'il en soit, les camarades croient dans l'efficacité du remède, et nombreux sont ceux qui croient aussi dans la « puissance de guérison » du secrétaire.

De ceux à qui, parce qu'incrédule, nous demandions l'impression que produisait en eux les cas de guérison de l'empirique, et à qui nous soumettions les renseignements que nous avait communiqués l'ami

Isidore, nous n'obtenions qu'un haussement d'épaules plein de dédain. Et quand, poussant plus avant, dans le désir de savoir, nous ajoutions : « Comment se fait-il que le secrétaire syndical puisse passer des jours et des nuits à côté d'une personne atteinte d'un mal extrêmement dangereux, occupé à faire couler le terrible poison, le respirant, sans être frappé du même mal ? » Les épaules s'immobilisaient et un léger : « Qui peut savoir ! » était lancé.

Il semble que cette extraordinaire immunité dont jouit le secrétaire est due à la grande confiance qu'il a dans la vertu de la médication empirique, confiance qui lui donne cette assurance grâce à laquelle il joue avec le mal en toute sécurité. Il nous paraît, dans ces pénibles circonstances, sûr de lui, fort de sa confiance, certain de l'efficacité de son effort, et il contribue à guérir, passant au milieu du mal, guidé par le seul désir d'aider ses camarades.

## XI.

### *Le délainage est un commerce spéculatif.*

Les différentes opérations du délainage sont, comme on a pu le voir, fort simples et peu compliquées. Aussi, la main-d'œuvre exigée par ces opérations est-elle très réduite et ne rentre-t-elle dans le commerce des laines que pour une faible part. En effet, à Mazamet, le commerce des laines dit : le délainage, ne consiste pas dans la transformation de la matière en des produits déterminés, transformation qui, dans l'industrie, constitue l'élément du profit, du bénéfice ; il s'agit, dans ces industries, d'être constamment à la recherche du progrès, qui permettra un plus grand rendement et une réduction des frais. La main-d'œu-



vré purement mécanique ou purement « manuelle » est, d'une façon continuelle, l'objet de modifications, d'améliorations, dans le sens d'un plus grand profit. Dans le délainage, qui n'est qu'un commerce spéculatif, la main-d'œuvre, la technique ne créent pas le profit ; elle est simplement le moyen « d'utiliser un profit, dé-  
« coulant de l'achat de peaux de moutons  
« et de la vente de la peau et de la laine  
« séparées l'une de l'autre par l'opération  
« du délainage. La peau de mouton est  
« achetée tant, la peau est vendue tant ;  
« la laine de même : la différence cons-  
« titue le bénéfice, le prix de la main-  
« d'œuvre ne réduisant cette différence  
« que dans une très faible mesure. »

Donc, les manipulations du délainage ne sont pas, à proprement parler, des transformations de la matière ; il s'agit de détacher l'un de l'autre deux produits d'une même origine pour des transformations différentes, l'une appelée mégisserie, l'autre tissage. Ajoutons, pour n'y plus revenir, que les déchets du chevalet, lors du pelage, servent à faire une colle très forte, d'un grand emploi, et que les résidus qui sortent du sabrage sont, au moyen d'une petite canalisation, entraînés automatiquement par l'eau dans un bassin, d'où ils sont retirés pour faire de l'engrais. Ces déchets et ces résidus sont vendus à des usiniers pour recevoir une transformation.

On serait en droit de supposer que pour être patron délaineur, il faut posséder une usine d'une valeur considérable. Dans les autres industries, pour un profit semblable à celui du délaineur, il faudrait une usine importante, un outillage, un matériel également importants. Il n'en est pas ainsi dans le délainage. Le matériel se réduit à peu de chose, l'usine de même.

Nous nous sommes laissé dire que la valeur marchande d'une usine moyenne, c'est-à-dire la valeur du matériel, de la construction et des aménagements, ne dé-

pas pas 150,000 francs. Sans doute, une usine, pour être construite à neuf, a pu exiger une somme plus forte, car il s'agissait d'édifier à une longue distance de la ville et, partant, des matériaux de construction ; il s'agissait également de faire une installation au fond d'une gorge étroite, la route serrant et longeant la rivière, et de ce fait le peu de place disponible nécessitait des travaux de toutes sortes : déplacements, percements de rochers, barrages, canalisation, — ces derniers travaux devant servir à retenir l'eau, à la diriger ensuite avec la plus grande force possible dans l'intérieur de l'usine, — établissement d'un pont reliant cette dernière à la route, la route étant séparée de l'usine par la rivière, etc.

Mais la valeur marchande d'une usine se calcule non pas sur ce qu'elle a coûté pour son édification, mais sur le rendement qu'elle assure par les manipulations ou les transformations qu'elle permet d'opérer et sur le rôle que jouent ces mêmes manipulations et transformations dans le commerce dont l'usine est un facteur.

L'objet essentiel du délaineur réside dans la spéculation, qui consiste à acheter la balle de peaux dans un moment favorable et à revendre le cuir et la laine après que l'ouvrier a détaché celle-ci de celui-là.

Tout le problème, pour le délaineur, est donc de savoir acheter et revendre, de calculer sur la valeur de la balle et sur celle du cuir et de la laine ; sa tâche est de suivre le marché de près, de surveiller les cours. Besogne peu difficile ; de toutes façons, besogne lucrative. Car, si parfois des commerces spéculatifs, tel celui des laines, subissent des pertes, la faute en incombe toujours aux intéressés. Et quand il s'agit des laines, il y a, dit le délaineur, perte pour lui, lorsqu'il a gagné, dans une année, un peu moins que l'année précédente. Ainsi, un délaineur qui, en 1905, a encaissé 500,000 francs de bénéfices et



qui, en 1906, n'a gagné que 400,000 francs, prétend avoir perdu 100,000 francs.

La preuve qu'il y a faute des intéressés lorsqu'il y a perte, se trouve dans le rapport de la chambre de commerce de Mazamet, publié pour l'année 1907. On lit, page 5 : « Malheureusement, notre industrie, entraînée par la vitesse acquise, n'a pas tenu un compte suffisant des dangers d'une production intensive en forçant les cours du brut sur les marchés d'origine, dans l'éventualité d'événements qui devaient avoir pour conséquence fatale la dépréciation des produits. Que n'a-t-on écouté les sages avis de nos éminents économistes qui, détachés de tout intérêt matériel, ont indiqué, en temps opportun, les prodromes d'une crise dont le monde entier a pâti en 1907 ! » Et le rapport reproduit des passages d'une étude, publiée en 1906 par M. Siegfried, avec l'appréciation suivante : « Ce sont là, pour ainsi dire, des axiomes commerciaux, dont il faut bien se pénétrer en tous temps. »

L'étude de M. Siegfried contient, en effet, des recommandations faites avec insistance, et l'auteur du rapport, en mettant sous les yeux de ses confrères l'avis de « l'éminent économiste », a sûrement voulu leur donner une leçon pratique d'enseignement commercial.

Souhaitons pour nos « bons patrons mazamétains » que la leçon qui leur fut donnée par M. Sarrat, leur grand chef, ne soit pas perdue. Ils doivent avoir pour lui la gratitude dont doit être animé tout obligé à l'égard de son bienfaiteur. De cette leçon, comme de bien d'autres, ils ont grand besoin, car ils ne doivent pas tirer vanité d'une fortune rapidement et scandaleusement obtenue en prétendant qu'elle est le fruit de leur intelligence et de leur savoir-faire. La facilité du commerce, les énormes bénéfices que ce commerce devait immanquablement réaliser, la docilité des ouvriers, sachant se contenter de salaires

ridicules, ont été les éléments de la fortune de nos fabricants.

Nous avons vu les patrons dans leur « cité », dans leur « domaine », et l'impression qu'ils nous ont laissée est mauvaise. On rencontre parfois des patrons ayant de l'allure, vrais grands seigneurs de l'industrie ou du commerce ; de telles rencontres ne pourraient se faire à Mazamet. Les patrons délaîneurs sont petits, mesquins, étroits, orgueilleux ; ils sont les vilains personnages de cet admirable pays, si richement doté par la nature.

XII.

*Comment s'établit le bénéfice du patron délaîneur.*

Nous avons montré que la main-d'œuvre, dans le délainage, ne constitue pas pour le patron la source du gain ; nous avons affirmé que le prix de la main-d'œuvre ne réduisait la différence existant entre le prix d'achat de la peau et le prix de vente du cuir et de la laine que dans une très faible proportion. On va être à même de juger de la véracité de cette affirmation, ainsi que des bénéfices approximatifs réalisés par chaque patron

Nous allons donner tout d'abord la production des usines, en fixant le nombre de balles de peaux délainées par chacune d'elles quotidiennement :

Durand frères.....	16 balles avec	60 ouv. envir.
Armengaud .....	6	23
Cayenne .....	12	45
Guilhou .....	25	94
Poureines .....	4	15
Louet .....	17	64
Estrabaut Pujol..	10	38
Bénézech .....	14	52
Balfet .....	10	40
Estrabaut St-Cyr.	7	28
Sabatier .....	15	60
Cèbe .....	6	25



Saint-Sauveur ...	30 balles avec	110 ouv. envir.
Linoubre .....	14 »	50 »
La Roques .....	12 »	45 »
Estrade .....	10 »	40 »
Gottard .....	9 »	36 »
Cormouls Ferdin...	25 »	95 »
Cormouls Jules ..	18 »	70 »
Paulin Daure ....	14 »	55 »
Augé Escande ...	15 »	62 »
Brieu aîné.....	15 »	60 »
Brieu cadet.....	10 »	40 »
Tournier .....	16 »	60 »
Huc Pierre .....	14 »	55 »
Jacques Augé (1).	10 »	40 »

Ces usines ainsi désignées le sont soit par le nom du propriétaire, soit par le nom du lieu où elles sont construites, notamment Saint-Sauveur, qui est à un Cormouls, Linoubre, qui est à un Vidal.

Parmi ces usines ou patrons, il faut distinguer ; les uns — peu nombreux — sont des façonniers qui travaillent pour des délaineurs ayant une usine insuffisante pour leurs besoins et pour des commerçants de laines, catégorie de gens qui, ne possédant pas d'usines, achètent des balles de peaux et les font délainer pour leur propre compte ; les autres sont des patrons délaineurs.

Pour avoir une estimation du gain de chaque patron, il nous faut donner le prix d'achat de la balle de peaux, celui de vente de la peau et de la laine, et le prix de la main-d'œuvre.

Pour fixer ce dernier, nous possédons deux indications : la première nous a été fournie par un patron — le seul qui ait osé s'approcher un court instant du pes-

(1) Nous ne mentionnons pas les quelques usines, peu nombreuses, existant dans les environs de Mazamet : à Lacabarède, à Labruguière, à Saint-Amans. Dans ces usines, il n'y eut pas grève. A elles toutes, elles délainent un peu plus du tiers de la production de Mazamet. Le principal actionnaire d'une usine de Saint-Amans est M. Reille. Dans ces localités, les salaires sont plus bas qu'à Mazamet.

tifié que nous apparaissions aux yeux de la bourgeoisie grande et moyenne de Mazamet. Les quelques paroles échangées en présence du secrétaire de l'Union des Syndicats ouvriers de Toulouse, le camarade Marty-Rolland, et d'un journaliste du *Matin*, portèrent sur le prix de revient de main-d'œuvre et sur la réclamation des ouvriers. Ce patron nous déclara que l'augmentation demandée porterait le prix de la main-d'œuvre par balle de 15 à 19 francs et qu'ainsi l'équilibre était rompu ; le patron n'aurait plus comme bénéfice sur la main-d'œuvre une somme égale au salaire des ouvriers manipulant la balle. Ce raisonnement, propre à tous les délaineurs, est le suivant : « Je donne à mes ouvriers, pour le travail d'une balle, 15 francs. Je dois gagner sur ladite balle la même somme, soit 15 francs ; les ouvriers, en demandant une augmentation, par laquelle j'aurais à leur payer par balle 19 francs, rompent l'équilibre et je n'ai plus que 11 francs de gain. De là mon refus. »

Il s'agit, bien entendu, du gain touchant la main-d'œuvre, le bénéfice sur la vente du cuir et de la laine mis à part. C'est-à-dire que le façonnier prend pour délainer une balle de peaux 31 fr. 50, dont 15 francs vont à la main-d'œuvre, 15 francs comme part du patron et 1 fr. 50 pour menus frais quelconques. Ainsi le raisonnement du patron concordait avec le chiffre à nous fourni du prix de façon.

Mais admettons que ce prix de main-d'œuvre soit aujourd'hui de 20 francs, pour prendre un chiffre rond, et voyons le gain patronal réalisé sur la matière. Ce gain varie. Chaque variation correspond à deux saisons. L'une comprend septembre, octobre, novembre, décembre, janvier, période pendant laquelle on travaille les « hautes laines » ou peaux non tondues ; l'autre comprend février, mars, avril et mai, pendant laquelle on travaille les



« courtes laines », ou rasons ou peaux tondues.

Les balles formées de peaux à hautes laines comptent neuf douzaines de peaux environ, pour un poids de 450 kilos ; celles formées de courtes laines comptent de 25 à 30 douzaines de peaux, pour le même poids. Quelle que soit la période, le poids de la balle ne varie pas.

Or, comme le plus important bénéfice se fait sur la laine, la balle des courtes laines donne un gain moindre que celle des hautes laines.

La balle des hautes laines donne en moyenne 200 kilos de laine ; celle des courtes laines ne donne que 80 kilos. Il faut retenir que si celle-ci donne moins de laine, elle donne plus de cuirot, puisque le poids de la balle ne varie pas.

Le prix des balles de peaux varie de 150 à 210 francs les 100 kilos ; pour nos calculs, nous prendrons le prix moyen, soit 180 francs les 100 kilos, soit comme prix d'achat pour une balle de 450 kilos une somme de 810 francs. A cette somme, ajoutons le prix de la main-d'œuvre, soit 20 francs, et le montant des frais généraux, que l'on peut estimer à 15 francs par balle, nous arrivons à une dépense de 845 francs.

Cette dépense ne peut s'élever qu'en entraînant le plus souvent une élévation du prix de la laine, à moins que le prix de la balle ne soit à la hausse par suite d'une de ces maladresses de spéculateurs imprudents, que regrettent tant M. Siegfried et M. Sarrat ; l'élévation du prix de la balle peut être également la conséquence du prix de la laine, que les besoins de la consommation ou qu'un jeu de Bourse a fait augmenter. Cette dépense peut être moindre et entraîner une baisse du prix de la laine ou être la conséquence de cette baisse.

Elle varie aussi parce que les balles se raréfient ou encombrant le marché ; dans ces cas, c'est que les abatages des mou-

tons sont plus ou moins importants, ou parce que le nombre des moutons vivants s'élève ou baisse.

Notre intention n'est pas de détailler les causes de hausse ou de baisse, pour le prix des balles de peaux pas plus que pour celui des laines et cuirots. Elles sont nombreuses et là, comme dans toute spéculation, il y a la part de l'homme et la part du milieu en ce qui touche les conditions et les besoins.

Cette dépense de 845 francs, prix moyen de la balle, fixe en ce qui a trait à la main-d'œuvre et aux frais, est couverte par la vente du cuir et de la laine.

Dans les hautes laines, il y a, avons-nous dit, 200 kilos de laine par balle, dont le prix moyen est de 4 francs le kilo, soit un total de 800 francs comme produit de la vente de la laine. Il y a 9 douzaines de cuirs de qualités différentes et classés après un tri, qui sont vendus, les uns à raison de 20 francs et plus la douzaine, et les autres 18, 16, 14, 12, 10, et même 8 francs la douzaine. La moyenne peut être fixée à 15 francs, soit, pour les 9 douzaines, un prix de vente de 135 francs.

Donc, 800 francs de laine, 135 francs de cuirot font une vente totale de 935 francs, dont il faut soustraire la dépense, soit 845 francs, ce qui fait un bénéfice net de 90 francs par balle. Pour ne pas être taxé d'exagération, ramenons le bénéfice à 80 francs.

### XIII.

#### *Gain patronal — Gain ouvrier.*

En prenant un gain minimum de 80 fr. que réalise le fabricant delaineur et en le multipliant par le nombre de balles faites par chaque usine, nous arrivons, pour chacune d'elles citées plus haut, comme *gain net journalier*, pendant les 5 mois de hautes laines :



Durand, 16 balles  $\times$  80 = 1,280 fr. avec 60 ouvriers se partageant  $16 \times 20 = 320$  fr.

Armengaud, 6 balles  $\times$  80 = 480 fr. avec 23 ouvriers se partageant  $6 \times 20 = 120$  fr.

Cayenne, 42 balles  $\times$  80 = 960 fr. avec 45 ouvriers se partageant  $12 \times 20 = 240$  fr.

Guilhou, 25 balles  $\times$  80 = 2,000 fr. avec 94 ouvriers se partageant  $25 \times 20 = 500$  fr.

Pourecines, 4 balles  $\times$  80 = 320 fr. avec 15 ouvriers se partageant  $4 \times 20 = 80$  fr.

Louet, 17 balles  $\times$  80 = 1,360 fr. avec 64 ouvriers se partageant  $17 \times 20 = 340$  fr.

Estrabaut-Pujol, 10 balles  $\times$  80 = 800 fr. avec 32 ouvriers se partageant  $10 \times 20 = 200$  francs.

Benezech, 14 balles  $\times$  80 = 1,120 fr. avec 52 ouvriers se partageant  $14 \times 20 = 280$  fr.

Balfet, 10 balles  $\times$  80 = 800 fr. avec 40 ouvriers se partageant  $10 \times 20 = 200$  fr.

Estrabaut-Saint-Cyr, 7 balles  $\times$  80 = 560 fr. avec 28 ouvriers se partageant  $7 \times 20 = 140$  fr.

Sabatier, 15 balles  $\times$  80 = 1,200 fr. avec 60 ouvriers se partageant  $15 \times 20 = 300$  fr.

Cèbe, 6 balles  $\times$  80 = 480 fr. avec 25 ouvriers se partageant  $6 \times 20 = 120$  fr.

Saint-Sauveur, 30 balles  $\times$  80 = 2,400 fr. avec 110 ouvriers se partageant  $30 \times 20 = 600$  fr.

Linoubre, 14 balles  $\times$  80 = 1,120 fr. avec 50 ouvriers se partageant  $14 \times 20 = 280$  fr.

La Roque, 12 balles  $\times$  80 = 960 avec 45 ouvriers se partageant  $12 \times 20 = 240$  fr.

Estrade, 10 balles  $\times$  80 = 800 fr. avec 40 ouvriers se partageant  $10 \times 20 = 200$  fr.

Gottard, 9 balles  $\times$  80 = 720 fr. avec 36 ouvriers se partageant  $9 \times 20 = 180$  fr.

Cormouls Ferdinand, 25 balles  $\times$  80 = 2,000 fr. avec 95 ouvriers se partageant  $25 \times 20 = 500$  francs.

Cormouls Jules, 18 balles  $\times$  80 = 1,440 fr. avec 70 ouvriers se partageant  $18 \times 20 = 360$  fr.

Paulin Daure, 14 balles  $\times$  80 = 1,120 fr. avec 55 ouvriers se partageant  $14 \times 20 = 280$  francs.

Augé Escande, 15 balles  $\times$  80 = 1,200 fr. avec 62 ouvriers se partageant  $15 \times 20 = 300$  francs.

Brieu aîné, 15 balles  $\times$  80 = 1,200 fr. avec 60 ouvriers se partageant  $15 \times 20 = 300$  fr.

Brieu cadet, 10 balles  $\times$  80 = 800 fr. avec 40 ouvriers se partageant  $10 \times 20 = 200$  fr.

Tournier, 16 balles  $\times$  80 = 1,280 fr. avec 60 ouvriers se partageant  $16 \times 20 = 320$  fr.

Pierre Huc, 14 balles  $\times$  80 = 1,120 fr. avec 55 ouvriers se partageant  $14 \times 20 = 280$  fr.

Jacques Augé, 10 balles  $\times$  80 = 800 fr. avec 40 ouvriers se partageant  $10 \times 20 = 200$  fr.

Que le lecteur nous permette d'insister sur l'énorme différence existant entre la part qui revient au patron et celle qui revient au personnel; celle-là est quatre fois plus importante que celle-ci.

Au moment des courtes laines, le bénéfice n'est plus, par balle, pour le fabricant, que de 35 francs. Le lecteur nous excusera de ne pas présenter en tableau le bénéfice que procurent les courtes laines. Il suppléera facilement à notre tâche.

Comme nous l'avons dit d'autre part, dans cette liste des usines sont comprises celles qui ne travaillent qu'à façon. Dans celles-là, le patron encaisse un bénéfice identique au salaire du personnel, puisque, en réalité, la part est de 15 francs pour l'un et pour l'autre. Et si nous avions calculé, dans le tableau ci-dessus, avec le chiffre de 15, l'écart entre les deux parts serait plus grand. Mais, tel qu'il ressort du tableau, il devrait être cependant de nature à satisfaire la cupidité d'un délainneur. Que le lecteur n'oublie pas non plus que le capital engagé, comprenant usines et matériel, est de peu d'importance. Le revenu qu'il contribue à assurer chaque année le dépasse de beaucoup.

#### XIV.

### *Procédés augmentant le gain patronal.*

Il est un autre élément de profit pour le délainneur. C'est dans le poids de la laine. En effet, vendue au poids, si elle est lourde, le gain s'accroît; si elle est légère, il est moindre. Il faut donc qu'elle soit lourde. Pour cela, que faut-il? De l'eau. Rares sont les usines où un procédé



quelconque n'est pas employé pour alourdir la laine ! Celle-ci a séché, elle contient peu d'eau et, seule, l'eau la rendra pesante. Aussi, de différentes façons, on procède à un arrosage de la laine. Telle usine, dont le nom importe peu, faisait couler à travers un mur, par un petit tuyau, de l'eau dans un bassin où se trouvait la laine ; celle-ci était lentement mouillée et son poids s'augmentait d'autant. Il fut un temps où ce « vol » patronal s'exerçait énormément. Songeons à ce que rapportait une semblable pratique « honnête », qui caractérise si bien la valeur morale de nos capitalistes. Une balle de peaux donnant 200 kilos rendait, par un arrosage savant 220, 240 kilos, et si le kilo se vendait, pour certaines laines, à raison de 5 francs, il en résultait un supplément de 100 à 200 francs par balle, soit, pour 10 balles, 1,000 à 2,000 francs par jour.

Cette pratique était tellement lucrative qu'il fallut prendre des mesures contre elle ; les patrons eux-mêmes durent s'y prêter et contribuer à leur application. Un service public, dit *conditionnement*, fut créé ; il a pour but de peser les laines, afin de connaître la quantité d'eau qu'elles contiennent. Le conditionnement admet une quantité de déchet dans une certaine proportion.

Le fait seul qu'il a été nécessaire d'établir un contrôle montre un certain manque de scrupules chez nos délaineurs ; manque de scrupules motivé par la préoccupation de recourir à des procédés déloyaux dans le seul but d'augmenter les bénéfices.

Le lecteur ne manquera pas de reconnaître combien étaient vraies les affirmations contenues dans notre première partie, relative au gain de l'ouvrier, puisqu'il a l'énumération des mois durant lesquels le délaineur travaille et le tarif de la main-d'œuvre. Et il voudra remarquer que dès lors qu'il n'y a — de l'aveu de

tous — que 200 journées de travail par an, c'est que pendant les mois de travail il y a des journées de chômage, sous le motif que le temps ne se prête pas au travail. En effet, le temps influe sur le délainage ; il est certains jours où la peau ne *pèle* pas ; il est certaines influences climatiques qui s'exercent sur les opérations du délainage, et dans ces moments il y a chômage.

Pour établir le montant de la main-d'œuvre annuelle, nous avons pris le chiffre de 200, comme correspondant au nombre de journées de travail, et le salaire moyen de 3 francs. Ces deux chiffres nous ont été fournis comme étant reconnus exacts par les ouvriers et par les patrons. L'un, on l'a vu, est justifié ; l'autre l'est également, si l'on tient compte que la femme, la peuleuse, le peleur gagnaient moins de trois francs par jour, et qu'ainsi s'explique le taux de 3 francs, malgré que le sabreur ait un gain, pour chaque journée de travail, de 5 fr. 25. Ajoutons que la partie du sabrage est, comme personnel, la moins nombreuse, de sorte que dans l'établissement de la moyenne, il n'influe que dans une proportion corrigée par les salaires de 2 fr. 25 et 2 fr. 50.

## XV.

*Situation politique.*

Mazamet appartient à l'arrondissement de Castres, qui a droit à deux députés, l'un affecté à Castres et ses environs, l'autre à Mazamet et ses environs. Les deux représentants actuels sont réactionnaires, cléricaux militants, membres de cette aristocratie qui date de Napoléon. Ils sont de la même famille, ils ont nom MM. les barons Amédée et Xavier Reille. Ils ont succédé l'un à leur père, l'autre à leur frère.

Le Conseil municipal de Mazamet avait toujours été composé de reillistes. Aujourd'hui



d'hui, depuis mai 1908, il est, en majorité, composé de républicains à étiquette radicale. Pour obtenir cette majorité, les autorités et les représentants radicaux du Tarn ne reculèrent pas devant une manœuvre, qualifiée par les reillistes de coup d'Etat. Maîtres dans le département, ils voulaient être maîtres à Mazamet, en attendant d'avoir délogé les frères Reille de la représentation législative. Pour conquérir l'hôtel de ville de Mazamet, ils recoururent au procédé classique : changer le mode de représentation. Jusqu'en 1908, les électeurs de la commune de Mazamet avaient à se prononcer sur la liste entière ; depuis lors, la commune est sectionnée et — n'insistons pas — le sectionnement fut établi d'après les scrutins précédents. La ville forma une section ayant droit à 16 conseillers, la campagne forma l'autre section avec 11 conseillers. Celle-ci, en grande majorité, était reilliste, elle fit choix de 11 reillistes ; la ville, qui affecte un radicalisme fougueux, nomma 16 républicains, parmi lesquels 4 socialistes unifiés, une grande partie des ouvriers qui habitent la ville professant des idées avancées. Au contraire, les ouvriers de la campagne, en grande majorité délateurs, sont reillistes. Le maire est un radical, nuance clemenciste, selon l'étiquette d'un usage récent. Que vaut cette majorité de concentration républicaine, au point de vue ouvrier — le seul qui nous intéresse ? On en jugera par la suite.

La situation des partis et le classement des idées s'établissent de la façon suivante : une population, en grande partie religieuse, croyante, cléricale ; une députation conforme aux sentiments de cette population ; une municipalité à majorité radicale-socialiste, dont l'élection est due à un tripatouillage du mode de votation. Les ouvriers du délainage sont dans la proportion de 80 au 100 des électeurs du reillisme. Les républicains se recrutent parmi les commerçants, les ouvriers de

toutes corporations : mégisserie, tissage, bâtiment, et parmi une catégorie de patrons, dont certains délateurs. Signalons que la majorité qui porta les 16 républicains à la mairie était de peu d'importance.

De même que partout ailleurs, au grand détriment de la classe ouvrière, Mazamet se partage en réactionnaires et en républicains. Parmi les uns et les autres, se coudoient patrons et ouvriers. La lutte, de ce fait, n'est qu'une lutte politique, religieuse : elle est une lutte de partis.

Les ouvriers, fidèles à des préjugés profondément enracinés, attachés à des pratiques agonisantes, vivent comme ont vécu leurs pères, pensent comme ils ont pensé, agissent comme ils agissaient. Le progrès social les a peu touchés, les idées modernes n'ont pu les entamer ; retranchés dans leurs habitudes, ils étaient inaccessibles et impénétrables. Habitant des maisons isolées au haut des sommets ou dans des petits hameaux campés fièrement sur la pointe des rochers, l'existence qu'ils mènent n'a pas encore reçu la vive empreinte des cités. Durs au travail, ils sont durs pour eux-mêmes, les montagnards ! Avec cela, simples et droits, ils partagent leur temps entre l'usine, le petit lopin de terre et l'église. Dans tous leurs actes, l'idée de Dieu les domine. Ils furent toujours, ces montagnards, les ardents soldats d'une cause traquée par les républicains, et les agents de l'Etat chargés des inventaires n'eurent pas de plus farouches adversaires qu'eux. Armés de faux, de fourches, ils dévalèrent des sommets pour courir à la défense de leur Dieu outragé, de leur prêtre traqué, de leur église violée. Avec un enthousiasme digne d'une meilleure cause, ils répondirent à l'appel de leur pasteur et de leur député ; avec la confiance que donne la foi, ils se dressèrent en protestataires contre une loi de la République. Celle-ci les frappait dans leurs sentiments les plus intimes et les plus chers, et la



politique se confondait logiquement avec leurs croyances.

Les hommes politiques, bénéficiaires et gardiens des choses du passé, avec une habileté indéniable, savaient exploiter la confusion qu'a toujours faite cette population entre la politique et la foi ; mélangeant doctrines politiques et idées religieuses, ces hommes apparaissaient à nos montagnards comme leurs interprètes naturels auprès de Dieu et auprès des hommes ; aussi leur prestige était grand, immense.

Les patrons délateurs — quelques-uns, du moins — jaloux de l'autorité dont les hommes politiques jouissaient, désireux de jouer un rôle politique complétant leur rôle économique, voulant assurer leur prédominance et la placer sur des sommets rendus invulnérables, disputèrent à la famille Reille le mandat législatif. Le programme fut identique, l'étiquette varia, elle fut ce qu'elle ne pouvait ne pas être : républicaine. Sur le terrain religieux, ces patrons étant des fils spirituels de Calvin, affectèrent le mépris du catholicisme ; ils furent des « libres penseurs » rendant visite au Temple ; ils furent les amis et les protégés de la sous-préfecture ; et leur servilité à l'égard du pouvoir — quel qu'il fût — n'avait de limite que le concours qu'ils en recevaient. Certains patrons, cependant, ne cachaient pas leur sympathie pour la famille Reille ; ils paraissent être le petit nombre.

#### XVI.

### *Les partis politiques et la grève.*

La lutte politique et religieuse avait absorbé, jusqu'ici, toutes les énergies et tous les instants de cette population mazonnétaine. La lutte économique — si faible — ne s'exerçait qu'à travers la première. De là, une situation bizarre, confuse, dif-

ficile à démêler et se prêtant peu à une action spécifiquement ouvrière, la grande majorité de la population envisageant les faits sous l'angle de leurs opinions et non sous celui de leurs intérêts. Aussi, lorsqu'éclata la grève, fort curieuse fut l'attitude prise par les différentes classes. Tandis que les uns, parmi les radicaux, abandonnaient idées et principes, pour ne songer qu'à la défense de leur porte-monnaie patronal menacé par les grévistes, certains reillistes, la plupart même, faisaient étalage de sympathies à l'égard des ouvriers. Étaient-elles sincères, ces sympathies ?... Sincères ou non, elles s'exprimaient au milieu de réserves et de considérants nombreux. Ce furent ces apparences sympathiques qui donnèrent prétexte à des « républicains » de crier à la réaction. Celle-ci avait, disaient-ils, fomenté la grève dans le but de créer une situation intenable à la municipalité en escomptant une démission qui permettrait de réparer l'échec reilliste de 1908.

Comme bien on pense, les autorités, toujours malveillantes pour les grévistes, considérés d'ordinaire comme des éléments révolutionnaires, le furent également pour les délateurs, parce que catholiques et cléricaux. Par la suite, elles tentèrent une modification — toute apparente — dans leur attitude ; mais elle n'était pas de nature à changer les sentiments et l'état d'esprit des grévistes qui, bien vite au début, avaient noté l'hostilité.

La majorité du Conseil municipal dut faire montre de bienveillance — il lui fallait lutter sur ce terrain avec les reillistes — à l'égard des grévistes ; le premier acte, consistant dans le vote d'un secours, qu'elle accomplit, eut pour résultat la démission de six conseillers radicaux qui, par leur retraite, protestaient contre « l'aide » qu'apportait aux grévistes la municipalité. Celle-ci, amputée d'une partie de ses « meilleurs éléments » (langage républicain), dut traîner par la suite son



impuissance à tirer parti politiquement d'un geste fait de sympathie intéressée.

Reconnaissons bien volontiers que les quatre socialistes unifiés firent de leur mieux en vue d'obtenir une tolérance de la part des autorités et du maire, malgré qu'ils fussent invinciblement, malgré eux, incités à se reporter en arrière pour ne voir dans les grévistes que des électeurs reillistes avec lesquels ils s'étaient constamment heurtés. Ces rappels des luttes électorales étaient de courte durée, mais que pouvait leur crédit auprès des représentants de Clemenceau et auprès d'un maire dont la meilleure intention ne s'accomplissait qu'en maintenant rivé son regard sur la porte qu'avaient fait claquer les conseillers déserteurs ? Ce pauvre maire ! S'il eût réuni son Conseil, il n'eût pu opposer que le stoïcisme de ses neuf collègues à la volonté et aux exigences des onze reillistes qui n'eussent pas manqué, par habileté politique, à faire acte public de sympathie avec les grévistes. Ce côté de la situation nous divertissait fort ; il était, avec d'autres faits, le dérivatif aux soucis et aux responsabilités qui étaient notre lot.

Le parti reilliste et le parti républicain s'observaient et se défiaient ; l'un et l'autre se moquaient, au fond, de l'ouvrier. Le premier cherchait à conserver une clientèle jusqu'ici fidèle ; le second, désarmé, loque lamentable, se débattait sans profit pour lui ni pour les grévistes. Les tentatives qu'il fit par la suite en vue d'une solution du conflit manquaient de netteté et d'habileté ; elles échouèrent. Celles que tenta le parti reilliste s'exerçaient sur un terrain plus favorable, mais leurs auteurs, ne connaissant les délateurs que comme adeptes d'une religion qui les sert et non comme salariés et producteurs, ignorants de l'état d'esprit inhérent à toute grève qui se manifeste chez les travailleurs en lutte, se laissaient balloter, pris entre leurs craintes et leurs espoirs : craintes de trop se découvrir et de ne pas être compris

par leurs amis propriétaires et patrons ; espoirs de voir s'ancrer plus profondément — grâce à cette solution — dans l'esprit des ouvriers, leur autorité et leur prestige.

Quant à nous, notre rôle était clair et précis, et nous l'indiquions aux camarades qui en reconnaissaient le bien-fondé. Il consistait à se prêter à toute tentative susceptible de faire intervenir une solution favorable aux ouvriers. « Que nous importe, à nous, disions-nous, que M. X... ou M. Z... nous prépare des entrevues et des pourparlers, pourvu que les réclamations des ouvriers soient accordées. Notre intérêt à nous, grévistes et militants, est dans les avantages conquis et non dans le profit qu'en retirerait tel ou tel parti. »

Les « ardents républicains » qui liront ces lignes sursauteront d'indignation. A quoi bon ? Le nombre des prolétaires qui ne veulent plus subordonner leur intérêt à la vie d'un parti quelconque ne fait que grandir, et, d'ailleurs, nous savons par expérience qu'un succès gréviste vaut plus, comme moyen de pénétration et de propagande, que toute théorie verbale ou écrite. De cette valeur, le patronat se rendit compte, et c'est ainsi que s'explique sa dernière attitude, grâce à laquelle la grève prit fin.

Il nous fallait manœuvrer pour ne pas être la dupe des uns ou des autres. Aussi ne cessions-nous de répéter : « Ce n'est pas « l'ardente sympathie » de telle personnalité ou de telle autre que nous voulons. C'est une augmentation de salaire, et tout ce qui ne tendra pas à ce résultat sera combattu par nous ! » Nous avouons n'avoir pu nous faire comprendre par ces différentes personnalités, toutes ne jugeant et ne voyant que d'après leur respect ou leur haine du prêtre.

Pour notre part, nous ne pouvons nous expliquer l'extrême maladresse du parti républicain que par ses attaches au patronat, au sein duquel il recrute ses trou-



pes et ses militants. Il ne pouvait, en effet, prendre nettement position, ayant à concilier son souci électoral et les intérêts de ses principaux mandants.

Mais si les deux partis politiques « grimâçaient » des sympathies à l'égard des grévistes, l'opinion publique en général était favorable à ces derniers. Les commerçants ne pouvaient que mal juger l'attitude des quelques patrons dont l'orgueil les humiliait et qui n'alimentent pas le commerce local. La clientèle des boutiquiers se recrute parmi la classe ouvrière et la classe intermédiaire ; les grands potentats du délainage sont les clients fidèles des maisons de Toulouse et de Paris.

Et puis, cette partie de la population a fait depuis longtemps la comparaison entre la situation des fabricants et des ouvriers ; elle connaît les gains des premiers et les maigres salaires des seconds. Elle savait qu'avec le salaire amélioré c'était, pour l'ouvrier, la possibilité de consommer plus. De plus, dans les causes de son attitude, rentrait un peu de jalousie, motivée par l'ascension rapide d'un ami d'hier, que les millions avaient rendu fier et dédaigneux. C'est donc au milieu d'une atmosphère qui créait une expectative bienveillante que la grève se poursuivit.

## XVII.

### *La politique crée des divisions ouvrières.*

La situation syndicale des organisations de Mazamet se ressentait de la situation créée par la politique et la religion ; elle était aussi confuse et aussi bizarre.

Les influences locales s'étaient exercées de telle façon qu'il en était résulté une grande division parmi le prolétariat de Mazamet.

Les syndicats furent constitués en 1903. Peu après, une courte grève fut déclarée dans le délainage ; elle fut un succès. Quelques mois plus tard, au moment des élections municipales de 1904, une scission s'opéra, il y eut deux syndicats de délainage, comme il y aura bientôt deux unions locales de syndicats. L'une — la plus forte — est d'esprit religieux, l'autre est d'esprit socialiste. Celle-ci adhéra, par la suite, à la *Confédération Générale du Travail*. L'une et l'autre comprennent un syndicat de délainage ; le « catholique » est de beaucoup le plus puissant. Il compte près de mille adhérents ; il a, comme secrétaire, Isidore Barthès ; l'autre groupe une centaine de membres ; il a pour secrétaire Alquier. Le premier fournit les électeurs du député Reille, le second fournit les voix socialistes. Dans chaque corporation, le même dualisme existe, provoqué par des causes identiques. Les éléments qui forment les associations « religieuses » ne sont pas jaunes ; ils sont les victimes d'un milieu local fait de complexités, d'habitudes, de préjugés ; il y a en eux tout ce qui fait les hommes de lutte, ainsi que l'a démontré la grève qui nous occupe.

Pendant les préliminaires de la grève, au cours de sa préparation, l'élan est identique dans les deux syndicats. Ces hommes, que des mots, des fictions séparent et rendent adversaires, sont entièrement d'accord pour exiger de leurs patrons communs un salaire plus élevé. Dès ce jour, l'union est réalisée ; par la suite, elle se matérialisera, rendant inévitable l'union entre les deux unions locales et entre les différents syndicats les composant. En effet, les fusions s'opèrent pendant la grève. Ce résultat n'aura pas été le moins important de ceux qu'elle a provoqués. Nous y attachons plus d'importance parce que nous désirons que là, comme partout, les travailleurs se passionnent beaucoup moins pour les questions politiques et religieuses. Il y a mieux à faire, pour eux, que de se battre, cette



lutte ne profitant qu'à ceux qui font métier de politique et de religion.

## XVIII.

*Le rôle de M. Nègre et de  
M. Sarrat.*

Dès le premier moment, le syndicat patronal, par l'intermédiaire de sa commission, répondit par un refus à la demande des ouvriers. Cette commission était présidée par M. Nègre, officier démissionnaire d'artillerie, sans fortune, marié à une demoiselle Cormouls depuis dix-huit mois environ. Plein de fatuité et de prétention, ce jeune homme, frais émoulu de la caserne, se croyait un grand personnage. Ignorant des moindres nécessités du commerce des laines, il entendait gouverner et diriger ; le « bétail » ouvrier, qui osait se dresser devant lui, qui osait formuler des revendications, qui osait raisonner et discuter était, pour lui, de tous points semblable au « bétail » qu'au nom de la patrie on lui avait confié au régiment de Castres. Pour un peu, il eût rappelé la commission ouvrière discutant avec lui à des obligations militaires.

Mais si M. Nègre commandait en maître au sein de la commission patronale, si, faisant plier sous sa volonté ses parents, MM. Gaston Cormouls, Sabatier, Rives, Fraysse, associé de son beau-frère, et Huc, simple façonnier délaîneur, il était l'âme de la résistance patronale, il devait à son tour subir la domination d'une autre personnalité, M. Sarrat. Ce dernier réalisait le tour de force incroyable d'être la vraie cheville de la résistance, tout en ayant su s'entourer d'un personnel qui continua le travail tout le temps que dura la grève.

Propriétaire de l'usine Bellerive, située loin des autres, M. Sarrat, par d'habiles procédés, capta la confiance de ses ou-

vriers, les fit manger, coucher à l'usine, de sorte que ces malheureux, isolés, enfermés n'eurent à aucun moment la moindre velléité de faire grève. Ainsi, M. Sarrat délaïnait à l'usine ; mais au café du Grand-Balcon, centre patronal, il opérait dans la grève. Rien ne se faisait, disait la rumeur publique, sans que M. Sarrat n'eût son assentiment. Bien des attitudes furent inspirées par lui.

Comment s'expliquer la grande influence de M. Sarrat durant le conflit ? Le bon sens fera dire au lecteur que, puisque son usine travaillait, M. Sarrat avait intérêt à ce que la grève durât et durât longtemps. Et le lecteur aura raison, comme on le verra plus loin. Mais pourquoi cette influence ? Nous l'attribuons à sa qualité de président de la chambre de commerce et d'administrateur de la succursale de la Banque de France à Mazamet. Par chacune de ces qualités, M. Sarrat exerce une grande autorité ; par la seconde, en particulier, il put jouer un rôle dans la grève. En effet, comme administrateur de la succursale de la Banque, il est à même de connaître la situation exacte de chaque délaîneur : sommes en dépôt, valeurs escomptées, valeurs à payer, besoins personnels, etc. On comprend que les quelques fabricants riches à millions ont leur fortune représentée soit par des propriétés, des marchandises en dépôt, des valeurs à recouvrer, toutes choses dont le fonctionnement en charges et revenus est de chaque jour. Les charges consistent dans des échéances, les revenus consistent dans les ventes réalisées. Or, la grève a porté atteinte à ces dernières. Et si les revenus sont frappés, réduits, si leur rentrée ne s'opère plus automatiquement, les échéances fonctionnent régulièrement et, comme tout bon capitaliste ne doit pas réaliser soit des valeurs mobilières, soit des biens immobiliers, et qu'il ne doit se démunir qu'à bon escient de ses provisions en dépôt à la Banque, il lui faut donc rechercher le re-



nouvellement des effets, dont l'échéance est proche. Et ce renouvellement doit se solliciter auprès de la Banque dont la succursale est administrée par M. Sarrat. C'est ce conseil d'administration qui examine les demandes de renouvellement, et un mot de M. Sarrat peut entraîner un refus.

Et les gros fabricants devaient, de plus, probablement, solliciter ces renouvellements dans un but de lucre et d'intérêt. L'argent qui, statutairement, selon les règles de la Banque de France, eût dû normalement être versé dans les caisses de la Banque, servait à un agio usurier. Nous avons écrit que les moyens délateurs étaient tributaires des gros ; il nous faut, maintenant, indiquer comment et pourquoi. Seuls les délateurs — peu nombreux — qui possèdent des « baraquements » dans les pays d'origine des peaux de mouton approvisionnement de cette marchandise la place de Mazamet. Les moyens délateurs, comme les courtiers et commissionnaires, qui font délainer pour leur propre compte, se procurent les balles de peaux par l'intermédiaire des gros délateurs, seuls acheteurs. Les échéances auxquelles ils doivent faire face et qui, pour eux également, fonctionnent régulièrement, ne pouvaient être payées, puisque la grève tarissait les revenus. Il leur fallait, ou que leur créancier leur prêtât la somme, ou qu'ils obtinssent un renouvellement pour lequel un escompte était nécessaire.

Pour nous qui, en l'occurrence, n'établissions que des hypothèses, des hypothèses vraisemblables, déduites d'une attitude aux ramifications et aux causes saisissables pour qui observe, il devait arriver le plus souvent que le gros délateur versait le montant de l'échéance pour prix d'un intérêt au moyen délateur et au courtier, cet argent qui eût dû être versé à la Banque, puis qu'il lui était dû ; ainsi donc, cet argent, grâce — répétons-le — aux accommodements de l'administration, servait de

main mise sur le moyen délateur, et de source à profit.

On voit la filière ! Le moyen délateur, qui eût accordé — c'était notoire — une augmentation double de celle demandée par les ouvriers, était sous la domination des gros qui, en cas de désobéissance et d'insubordination, auraient refusé désormais toute vente de balles de peaux, et poussé à une liquidation pour cause de non-paiement. Le moyen délateur, pour ne pas se fermer un approvisionnement de matière et pour obtenir les moyens de faire honneur à ses paiements, suivait ses confrères plus puissants dans la résistance. Un de ces moyens délateurs avait, au début du conflit, accepté l'augmentation première, soit un franc ; il dut se déjuger, en présence des menaces qui lui furent adressées.

Puis, le gros délateur, pour garder sous sa férule le moyen délateur et le courtier, et pour spéculer sur son argent disponible, était tributaire de la Banque administrée par M. Sarrat. De la sorte, s'établissait une solidarité faite de contrainte et d'appétits, sous le haut parrainage de M. Sarrat. Nous avons tout lieu de croire que les opérations dont les moyens délateurs et les courtiers étaient les victimes assuraient aux gros d'importants revenus, couvrant en grande partie leur perte résultant de l'arrêt du travail.

Ils ne pouvaient qu'être importants, les revenus, puisque nous étions dans la bonne période de travail, et que c'est en vue de ces périodes que sont prises les grosses échéances. D'ailleurs, en admettant que chaque mois elles soient égales, nous arrivons aux chiffres suivants : Le chiffre d'affaires annuel étant, on l'a vu, de 100 millions, c'est, par mois, un chiffre de 8 millions et demi. Sur ces 8 millions et demi, le chiffre de vente doit correspondre, comme paiement, au chiffre de 6 millions, dont la moitié est à la charge des moyens délateurs et courtiers. C'est donc



sur 3 millions que portaient les opérations des gros délaiteurs qui, faites avec un intérêt de 3 0/0, donnaient 90,000 francs de revenus, lesquels, partagés entre une poignée d'agiateurs, constituaient pour chacun d'eux un appréciable dédommagement aux pertes causées par la grève.

Un autre résultat était poursuivi par les gros délaiteurs : c'était celui de ruiner un ou plusieurs confrères moins fortunés. La prolongation du conflit pouvait avoir, espéraient-ils, ce résultat.

Sans doute, ces différentes opérations financières, les disparitions des concurrents, etc., ne dictèrent pas le premier refus. Il faut en trouver la raison dans l'état d'esprit patronal, fait d'orgueil et de mépris, qui ne pouvait admettre que les ouvriers formulassent des revendications. En cédant, c'était donner une prime à « l'indiscipline des ouvriers ». Puis, la résistance engagée, s'ouvrit l'espoir des disparitions et la source des bénéfices compensateurs, et se précisa le rôle et la mainmise de M. Sarrat.

Raison tirée de l'orgueil, du besoin de dominer un personnel longtemps résigné et docile, raisons spéculatives et raisons de concurrence, ont donc motivé la grève. Et quand on apprécie ces raisons et quand on examine la force d'exploitation concentrée dans quelques mains, on reste interdit devant le résultat, qui aboutit à une capitulation patronale d'une incontestable signification.

Comment se fait-il en vérité qu'une classe ouvrière hypnotisée par l'Eglise, fanatisée par ses prêtres, contenue par ses représentants politiques, ait pu lutter pendant quatre mois, rester étroitement unie dans tous ses éléments, et assurer aux siens l'indispensable ?

## XIX.

### *Situation économique du délaiteur.*

Les travailleurs du délainage se divisent en trois catégories : ceux qui n'ont que leur salaire pour vivre, ceux qui ont une maison et un petit lopin de terre, et ceux qui ont un petit capital en terre ou en argent. La deuxième catégorie paraît être la plus nombreuse. On comprendra que nous ne puissions indiquer en détail la source du lopin de terre ou du petit capital. Bornons-nous à dire que les ouvriers sont extrêmement sobres, simples de goûts et qu'ils mènent une existence exempte de tout excès.

Ceux qui ont parcouru le Midi de la France savent que la coutume la plus répandue est dans l'élevage du cochon dit « familial ». Pendant l'été et l'hiver, le porc acheté tout petit, est lentement élevé, nourri, engraisé. En février ou mars, la bête est tuée et ses différentes parties sont préparées en salaisons ; du lard on fait de la graisse qui, enfermée dans des pots en terre, servira pour l'année à faire la cuisine ; les jambes et les cuisses, mises au sel pendant un mois ou quarante jours, seront pendues dans la cheminée pour hâter le séchage ; puis il servira à la nourriture de la famille, après avoir subi ou non des apprêts : c'est le jambon ; la viande de porc mise au sel sera enfermée avec la graisse dans les pots et elle sera une excellente nourriture dont le méridional est friand : c'est le salé ; d'autres parties serviront à faire le boudin, le saucisson. Voilà notre famille munie pour l'année. Mais qu'on ne croie pas que tout est bénéfice. Il faut, pour élever la bête, lui fournir de la *repasse* de froment, des pommes de terre, du maïs ; et tout cela se vend parfois très cher.

L'ouvrier qui, en février ou mars, a tué un cochon, a devant lui une « avance » de



provisions ; moyennant qu'on lui fournisse le pain, il pourra lutter.

Parmi les ouvriers délainiers, ils étaient nombreux ceux qui, au moment de la déclaration de grève, avaient un porc à tuer, et quelques-uns n'avaient pas épuisé leur provision précédente. Ceux-là ne tiraient du syndicat que le pain.

Il nous souvient d'être entré dans plusieurs demeures de délainiers. Le seuil de la porte franchi, nous regardions au plafond, et sur les étagères ; là étaient les saucissons, les jambons, les pots de salé, et le maître du logis nous disait : « Nous avons du bon jambon, du bon saucisson ; nous attendrons que le patron vienne nous chercher. » Et il ajoutait : « On luttera un an, s'il le faut, et nous laisserons pour les nécessaires les subsides reçus par le syndicat, et cela jusqu'à la fin ! » Ainsi le syndicat n'avait à sa charge entière que le quart des grévistes, et la totalité que pour le pain.

## XX.

### *Organisation de la résistance*

Nous l'avons dit, le syndicat catholique était le plus nombreux ; il n'était rattaché à aucun organisme central ; l'autre, moins important, adhérait à la Fédération nationale du textile. Que pouvait faire cette fédération, avec sa cotisation fédérale de cinq centimes par membre et par mois ? Peu de chose. La caisse du syndicat catholique fit face aux premiers frais trop élevés et qu'il fallut réduire. On institua les soupes communistes. Ces soupes fonctionnèrent comme elles fonctionnent ailleurs, les camarades se mirent rapidement au courant des besoins qu'elles entraînent ; nous pûmes nous en rendre compte durant notre séjour, puisque nous mangions à la table des grévistes.

Le premier mois de lutte se passa sans

que rien ne vint du dehors, ni en argent, ni en militants. Ce fut le camarade Dubreuil, de Castres, qui se rendit le premier à l'invitation du syndicat. C'est lui qui fit l'installation des soupes. Il nous raconta le peu d'empressement manifesté par les grévistes pour venir aux soupes ; leur timidité était telle qu'il fallut, pour la surmonter, que des camarades moins besogneux, mais plus hardis, s'installassent devant les tables, donnant ainsi l'exemple. La crainte disparut peu à peu et chacun s'accoutuma à la vie en commun, pour y puiser réconfort et confiance (1).

Cet isolement du premier mois réjouissait fort les patrons. Ils disaient aux ouvriers : « Vous ne pourrez lutter longtemps, puisque vous êtes seuls ; personne ne vous vient en aide parce que vous n'êtes pas rattachés à la C. G. T. »

Langage curieux, et qui bientôt allait être démenti.

Les soupes installées, on songea aux exodes d'enfants. De Castres, d'Albi, de Cette, de Toulouse, on demanda des gamins. Le plus difficile était de les obtenir, les parents ne voulant pas s'en séparer. Ils étaient, en cela, encouragés par les prêtres qui, avec juste raison, voyaient d'un mauvais œil l'envoi de ces enfants dans des familles détachées de tout esprit religieux. Cependant, on réunit pour le premier exode un certain nombre d'enfants. Le départ s'effectua au milieu de préparatifs nombreux qui en faisaient une manifestation. Comme pour les soupes, il fallut que les militants moins besogneux prè-

---

(1) Des journaux ont écrit que le député avait versé à la caisse de grève une somme de 12,000 francs. Il n'en est rien. M. Reille n'a rien donné, ni en argent, ni en nature.

Les mêmes journaux ont écrit que l'évêque d'Albi s'était occupé de la grève. Disons qu'à aucun moment il n'est intervenu officiellement. Les journalistes se sont livrés à l'égard du député et de l'évêque à des fantaisies.



chassent d'exemple en inscrivant leurs enfants les premiers.

A partir du deuxième mois, les concours vont se produire. Le *Midi Socialiste*, journal quotidien de Toulouse, va s'occuper de la grève et faire appel aux souscriptions. Peu après, le Syndicat va être mis en rapport avec la Fédération des cuirs et peaux, qui délègua un de ses secrétaires, Voirin. Celui-ci y fit deux séjours, l'un d'une semaine, l'autre de trois. Entre temps, les secours affluèrent et continuèrent à venir jusqu'à la fin de la grève.

XXI.

*Les pourparlers — Scrutin  
significatif.*

La presse a parlé, au jour le jour, des incidents qui ont marqué la grève. Nous n'avons pas, ici, à les relever ; nous ne relaterons que les grandes phases de la lutte.

Afin de vaincre la résistance ouvrière et pour ne pas opposer tout refus catégorique aux demandes de pourparlers, les patrons jetèrent dans la discussion, dans le but de compliquer et d'obscurcir la situation, des offres d'un caractère particulier : caisses de garantie, de chômage, alimentées pour une part par eux ; toutes institutions qui n'avaient pour but que de se prémunir contre le chômage ou grève résultant du fait des ouvriers. Ces propositions, rejetées à mesure qu'étaient dévoilées les intentions patronales, aboutirent à une offre à laquelle le patronat resta attaché, celle du paiement différé. Les fabricants acceptaient de donner 15 et 20 centimes de prime payables au terme de l'année commerciale, fin juin. Cette prime n'était payable que si le travail n'avait pas été suspendu par les ouvriers.

Dans cette offre se retrouvait le même

souci qui avait fait proposer les caisses indiquées plus haut. Aussi les ouvriers refusaient l'offre parce que insuffisante et aléatoire. Ils voulaient une augmentation s'incorporant au salaire. Les pourparlers, péniblement engagés, furent rompus plusieurs heures avant notre arrivée, le 6 avril. La discussion entre les deux commissions fut très vive et prit un caractère violent à diverses reprises. Les rapports entre elles paraissaient, dès ce jour, impossibles à renouveler ; les esprits étaient aigris, irrités de part et d'autre ; les ouvriers, exaspérés en présence du parti pris manifesté avec tant d'arrogance par les patrons ; ces derniers, rendus furieux par la fermeté dont faisaient preuve les grévistes.

Le 6 avril, la situation devenait insupportable ; le troisième mois allait prendre fin, et les parties restaient sur leurs positions ; les deux commissions n'allaient plus être à même de discuter. Il fallait donc attendre et profiter du temps disponible pour aller, dans la région, donner des réunions à l'effet d'intéresser les milieux ouvriers au conflit des délainés. C'est dans ce but que nous nous rendîmes à Toulouse, à Graulhet, à Castres. Pendant une absence — nous étions parti pour ces deux dernières villes — le comité de grève décida de consulter les grévistes par un vote à bulletin secret. Ce vote eut lieu à dessein, en dehors de nous, afin que nul ne pût dire que le résultat était dû à notre pression personnelle.

Voici les chiffres que donna le vote :

Sabreurs. — 143 votants ; 137 pour la grève, 6 pour la reprise du travail.

Peleurs. — 153 votants ; 153 pour la grève.

Peleuses. — 194 votants ; 193 pour la grève ; 1 pour la reprise du travail.

Marragots. — 329 votants ; 325 pour la grève ; 4 pour la reprise du travail.

Marragots (femmes). — 85 votants ; 84



pour la grève ; 1 pour la reprise du travail.

Soit 904 votants, dont 892 pour la continuation de la grève et 12 pour la reprise du travail.

Ce vote eut lieu le 16 avril, c'est-à-dire dans le commencement du quatrième mois du conflit. Il fut une réponse et un démenti : une réponse à l'attitude provocante des patrons, qui éclata si violemment le 6 avril ; un démenti aux bruits circulant et qui tendaient à faire croire que les grévistes subissaient des influences et que, parmi eux, beaucoup désiraient travailler.

A notre retour de Castres, en apprenant le résultat, nous fûmes profondément étonné ; car, malgré la bonne impression qu'un séjour d'une semaine avait formée en nous, nous n'escomptions pas une pareille consultation. Ceux qui ont suivi de près des conflits ouvriers penseront comme nous, et ils estimeront qu'une population qui donne un semblable exemple de ténacité est capable de faire de grandes choses.

Mais la partie la plus intéressante de la consultation se trouve dans le vote des sabreurs et des femmes marragots et peuleses.

Six sabreurs, sur cent quarante-trois consultés, votèrent la reprise, et cependant la grève ne les intéressait pas directement, puisqu'ils n'avaient formulé aucune revendication ; ils luttèrent par solidarité ; deux femmes sur deux cent soixante-dix-neuf votèrent également la reprise du travail : c'était peu, bien peu.

Ces deux votes étaient réconfortants. Aussi ce fut avec satisfaction qu'à la réunion qui suivit la consultation, nous commentâmes ce vote en soulignant la belle attitude des sabreurs et des femmes. Les peuleurs, qui tous avaient voté la grève, les marragots qui, au nombre de trois cent vingt-cinq, n'avaient compté que quatre irrésolus, comprirent notre intention et no-

tre devoir ; ils applaudirent, en nous approuvant, la conduite des sabreurs et des femmes.

Ces dernières, en particulier, méritaient bien cette approbation publique ; durant toute la grève, elles furent admirables et notre plaisir était sans égal, lorsque passant à côté d'elles, nous les entendions exprimer leur colère dans leur patois tour à tour rude et harmonieux, car il fallait connaître leur patois pour être à même de saisir et de comprendre ces prolétaires.

Le français ne leur est aucunement familier, ils ont une grande appréhension à l'égard de cette langue qu'ils ne connaissent qu'imparfaitement, et ils préfèrent converser dans leur patois, au chant duquel ils ont été bercés. Mais si ces travailleurs n'aiment pas s'exprimer en français, tous du moins le comprennent. Nous pouvions donc pour notre part discourir en français, tandis que les grévistes traduisaient toutes leurs pensées en patois. Quelques-uns parmi eux arrivaient à une véritable éloquence toute naturelle, tellement ils donnaient à leur physionomie et à leur parole une expression entraînant et convaincante. Il nous arrivait parfois de nous mêler aux grévistes, au milieu ou au fond de la salle, pendant qu'un camarade parlait en patois, afin de mieux saisir l'effet que produisaient les paroles lancées. Les réflexions que nous entendions étaient pleines d'intérêt, et c'est par elles que nous notions le travail qui s'opérait dans leur cerveau.

## XXII.

### *La lutte passe avant la religion.*

Nous nous souvenons que le matin du « jeudi saint », alors que se faisait l'appel des grévistes, placé au fond de la salle, nous écoutions l'appel monotone fait par un membre du bureau. Cet appel était cou-



pé des mots : « présent », ou « travaille » aux champs. Quelquefois, rarement, il était interrompu par ces paroles : « Est à la messe » ; mais ces mots étaient dits sur un ton qui disait beaucoup de choses et que nous traduisions ainsi : « Il vaudrait mieux qu'il fût ici qu'à la messe ! La réunion passe avant. » Et nous nous disions : voilà des gens qui, par la force des choses, sont amenés à placer la religion après leur intérêt, opérant ainsi en eux un changement que le raisonnement n'aurait pu provoquer.

Le lendemain, « vendredi saint », le repas fut composé de morue et de pommes de terre. Nous avons été tous d'accord pour respecter les sentiments religieux des grévistes ; il importait peu pour la cause syndicale de donner de la morue ou du saucisson.

A l'heure du repas, nous fîmes, comme à l'ordinaire, le tour des tables, disant un mot par ci, par là, recherchant des réflexions. Parvenu devant une femme d'un certain âge, nous lui dîmes : « Est-elle bonne la morue ? » La réponse ne se fit pas attendré : « Oh oui ! mais nous aurions mangé de la viande ! Quand on est en grève, on n'a pas le temps de songer à tout ça ! » Nous nous gardâmes d'insister, estimant que le fruit mûrit plus sûrement sous l'action du soleil que sous celle de la chaleur d'une serre.

Ces impressions ressenties nous incitaient à rester fidèles à la ligne de conduite qu'en nous-même nous nous étions tracée, et qui consistait à laisser hors du conflit toute question d'ordre politique ou religieux. A aucun moment, ni en public, ni en particulier, nous ne nous permîmes la moindre réflexion touchant les convictions politiques et religieuses de chacun des camarades. Une insinuation mal comprise eût pu arrêter ou gêner le travail s'opérant dans les cerveaux sous l'influence de la vie et de l'action.

### *Intrigues politiciennes.*

L'échec des pourparlers du 6 avril vint à point pour redonner aux manœuvres politiciennes un regain d'activité. Comme on constatait que la forme de la rupture interdisait à chacune des parties de faire une offre qui eût été considérée comme une marque de faiblesse, tous les partis firent étalage de bonne volonté à l'effet de faciliter la solution. Chacun s'empessa auprès du Comité de grève à l'effet d'obtenir ou de faire donner à X... le mandat d'aplanir le différend.

Du côté du préfet, ce fut une proposition d'arbitrage, qui ne fut pas acceptée ; nous considérions tous que la solution ne devait intervenir qu'après discussion et accord entre les mandataires des deux parties. Du côté de M. Reille, ce fut l'offre d'une intervention afin d'établir les intentions de chaque partie et, ces intentions connues, de greffer sur elles l'accord nécessaire.

Le député verrait les patrons, d'un côté, pour savoir la limite de leurs concessions ; les ouvriers, de l'autre, pour connaître le maximum de leurs exigences. Puis il confondrait limite et maximum dans une solution acceptable. Le tout était présenté habilement, très habilement. Le Comité de grève répondait : « Vous voulez intervenir ? Nous n'y voyons aucun inconvénient ! Préparez une entrevue entre les commissions qui examineront d'abord : l'augmentation et son taux, ensuite sa modalité ou mode de perception. » Et, personnellement, nous ajoutions : « Nous resterons en dehors des pourparlers, pour ne pas donner prétexte à un refus ou à un entêtement. » Le député objectait : « Les patrons ne veulent pas discuter la modalité ; ils entendent que les ouvriers l'acceptent avant toute discussion ; le taux en sera fixé en commission. » Ainsi les



patrons parlaient : prime ou paiement différé ; les ouvriers parlaient : augmentation. M. Reille, en présence de cette opposition, ne continua pas ses démarches et quitta Mazamet.

Quelques jours après, ce fut au tour du sous-préfet et du maire de tenter une intervention. Ils offrirent, s'appuyant sur la rupture du 6 avril, de faire désigner deux personnalités étrangères à Mazamet, dont l'une, désignée par les ouvriers, serait Jaurès, député du Tarn, l'autre, désignée par les patrons, serait Vieu, sénateur du Tarn. Ces deux hommes politiques eussent, en cas de désaccord, choisi une troisième personne. La manœuvre était grossière et naïve ; on voulait que la solution du conflit fût due au parti républicain, afin d'en tirer parti aux élections prochaines. Si l'offre était acceptée, les amis de M. Reille la feraient échouer. C'était, pour les ouvriers, jouer le rôle de dupes en se prêtant à des combinaisons d'où l'intérêt ouvrier était exclu. Il fut répondu par un refus à cette offre. Mais, en même temps que la proposition était faite au comité de grève, le sénateur Vieu était informé. Celui-ci, à son tour, informait le député Jaurès qui, lui, avant d'accepter le rôle d'arbitre, sollicitait par une lettre l'avis du Syndicat. A cette lettre, le Syndicat ne répondit pas.

Comme on le voit, le Syndicat était saisi par des tiers d'une proposition d'arbitrage ; ces tiers fixaient les deux arbitres et, sans attendre l'acceptation des intéressés, ils informaient les deux arbitres ! Dans cette affaire, que devenaient les ouvriers ? Quel souci prenait-on de leur libre arbitre, de leur autonomie, de leur droit ? Le Comité de grève décida de refuser une telle proposition, et nous fûmes en délégation porter la réponse. A l'hôtel de ville, nous apprîmes que le sénateur Vieu était à Mazamet. Déjà ?... Sur notre acceptation, il fut convenu que le sénateur Vieu

viendrait à la Bourse du Travail parler au Comité de grève.

La visite eut lieu. Vieu exprima les regrets que lui inspirait ce refus ; il invoqua la pureté de ses intentions. Nous répondîmes : « Nous ne voulons pas d'arbitrage ! Mais si vous jugez bon, comme l'a fait M. Reille, de tenter une reprise des pourparlers entre les commissions en préparant une entrevue qui portera sur l'augmentation, son taux et sa modalité, nous acceptons votre intervention, ainsi limitée et ainsi comprise. M. Vieu acquiesça ; il fit des démarches et, le lendemain, 27 avril, les commissions se réunirent sous la présidence du juge de paix.

#### XXIV.

### *Il faut sauvegarder l'amour-propre patronal.*

La discussion se prolongea deux jours ; elle n'aboutit pas. Pourquoi ? La raison en est dans l'objet même poursuivi par le parti républicain. Il fallait que la solution fût due au *député*, non pas parce qu'il était sympathique, non pas parce qu'il était plus apte, mais parce qu'il fallait que le *député* gardât son autorité et son prestige : le changement du titulaire de la fonction législative pourrait contribuer à créer une situation nouvelle dans les rapports entre les délateurs et les fabricants.

En effet, les patrons imprévoyants et malhabiles n'avaient pas su prévoir les conséquences qui s'attachent, en général, aux grèves ; ils ne croyaient pas, il est vrai, leurs ouvriers capables de produire un effort et de le soutenir plusieurs mois ; ils espéraient que le conflit, en se prolongeant, entraînerait à une division et qu'ainsi les délateurs reprendraient le chemin de l'usine sans avoir obtenu satisfaction. Pour parler plus exactement, di-



sons que les patrons, n'obéissant qu'à leur orgueil et à leur fatuité, se lancèrent dans la résistance sans avoir songé aux conséquences possibles.

Aussi, au bout de trois mois de grève, y a-t-il un désarroi allant en s'accroissant chez les patrons. Ils veulent céder, mais ils ne veulent pas être battus. C'est leur amour-propre qui est en jeu. Comment le sauver ? Ils l'ignorent. Et leur trouble s'accroît, lorsque leur cerveau leur permet de noter l'évolution qui s'opère dans le cerveau des ouvriers ; ils parviennent enfin à constater que le délateur d'avril n'est plus celui de l'année précédente ; ils se rendent compte qu'un tel changement fait entrevoir des difficultés résultant des exigences croissantes qui se feront jour parmi leur personnel.

Mais comment arrêter cette évolution, ce changement ? Pour cela, ne vaudrait-il pas mieux conserver ce qui est ? En le conservant, on maintient des prestiges qui, jusqu'à ce jour ont été une garantie. A cet effet, il est donc nécessaire, pensent quelques patrons, que M. Reille ne voie pas réduire son influence et son autorité sur la population ouvrière, qui a toujours fait la fortune politique de la famille ; il a chance de les garder intactes, si la fin de la grève est due à son intervention. Il en sera ainsi.

Le 29 avril, c'est la rupture des pourparlers engagés par l'intermédiaire de M. Vieu. Ces pourparlers ont lieu à l'hôtel de ville ; en attendant leur issue, il y a foule sur la place ; l'attente énerve. Et quand la rupture est connue, ce sont des cris d'indignation !... les colères s'exaspèrent... Les membres de la commission patronale, n'osant sortir, se cachent ; ils veulent être protégés ; ils réclament du sous-préfet la troupe qui leur fera escorte. L'agent clemenciste n'a rien à refuser aux patrons ; il donne ses ordres ; plus de 500 cavaliers sont dirigés vers la place, qu'ils font évacuer avec beaucoup de difficulté, les grévistes oppo-

sant de la résistance. La place, les rues déblayées, les patrons sortent de la mairie, encadrés par la troupe, ils s'éloignent, la tête basse, honteux et craintifs.

Il y eut, ce jour-là, une minute qui eût pu être tragique. Pendant que les cavaliers repoussaient la foule, celle-ci entonna l'*Internationale* ; le chant s'élevait, incertain, très peu de grévistes connaissant l'hymne révolutionnaire. Mais n'était-il pas symptomatique, ce chant entonné par des hommes considérés comme des réactionnaires et accoutumés aux chants religieux ?

Le surlendemain, Premier Mai, une imposante manifestation se déroula à travers la ville, au chant de l'*Internationale* et de la *Carmagnole* ; près de 4,000 personnes y prenaient part ; les magasins étaient fermés, ainsi que les ateliers. L'arrêt du travail fut complet. Les garçons de café, fait exceptionnel en France, assistèrent à la réunion et prirent part à la manifestation qui suivit.

Le 2 mai, des patrons téléphonèrent à M. Reille, qui se trouvait à Toulouse et le prièrent de venir dans le but de faciliter de nouveaux pourparlers. Le député répondit qu'il ne se dérangerait que si les patrons étaient décidés à rechercher une solution. Le lendemain, M. Reille se rencontra avec le Comité de grève, qui fit une déclaration identique à celle qui fut faite à M. Vieu. Les patrons acceptaient de désigner une nouvelle commission et laissaient les ouvriers libres de conserver la leur ou de la modifier ; ils acceptaient de placer la discussion sur le terrain fixé par le Syndicat.

Le 4, eut lieu la première entrevue entre les trois délégués patronaux, qui furent pris en dehors de la commission première, et les trois ouvriers, Isidore Barthès, Roucayrolle, Sagnes. Les pourparlers se poursuivirent, le 5 et le 6. L'accord se fit, les patrons cédèrent. De 15 à 20 centimes qu'ils avaient offert, ils allaient à 40 centimes ; du paiement à l'année ils allaient au paiement à la quinzaine d'une partie de l'aug-



mentation, qui, de la sorte, s'incorporait au salaire, et à fin du semestre pour l'autre partie.

Pour sauvegarder l'amour-propre patronal, il fut convenu que le contrat serait signé par la commission patronale, présidée par M. Nègre et par le Comité de grève. Les ouvriers se gardèrent bien de refuser une telle « concession » à l'orgueil patronal.

Cette précipitation, après la rupture du 29 avril et le retrait de la commission patronale, nous suggérèrent bien des réflexions, dont nous avons indiqué les principales plus haut.

XXV.

*Attitudes symptomatiques.*

Le but recherché par les patrons et qu'ils firent apparaître en faisant succéder à l'obstination du 29 avril l'empressement du 4 mai, sera-t-il atteint ? Pour notre part, nous dirons qu'il nous est indifférent que M. Reille soit réélu ou battu, l'an prochain.

L'essentiel est que les délateurs se laissent guider par leurs seuls intérêts, qu'ils s'organisent plus fortement, résolus à conquérir, grâce à leur action, une plus grande somme de bien-être et de liberté.

Tout semble indiquer que telle est leur intention. Les événements qui se sont produits depuis la fin de la grève en témoignent.

Le nombre des ouvriers et ouvrières qui s'étaient refusé à faire grève n'atteignait pas le chiffre de cent. Mais, malgré leur petit nombre, ils avaient soulevé bien des colères parmi les grévistes. Ceux-ci n'attendaient que le moment d'exercer leurs justes ressentiments. La reprise du travail leur en donna l'occasion.

Dans chaque usine, les ouvriers ayant fait grève refusèrent de travailler si les non-grévistes hommes ne versaient pas à la

caisse syndicale une somme de cent francs chacun, et si les non-grévistes femmes ne versaient pas une somme de vingt-cinq fr. En présence de cette exigence, il y eut des protestations de la part des patrons et des intéressés ; il y eut des refus entraînant des suspensions de travail d'un jour ou de deux jours. Finalement, les patrons, effrayés de la force qu'avait prise l'organisation, intimidés par l'attitude résolue de leurs ouvriers, payèrent pour leurs salariés non grévistes la somme exigée. Il est rentré ainsi dans la caisse du Syndicat une somme de 3,000 francs environ.

Un autre fait est caractéristique du nouvel état d'esprit des ouvriers. Dans le deuxième mois de la grève, sous certaines influences, les grévistes acceptèrent de nommer une délégation, qui se rendrait auprès du chef du gouvernement pour solliciter une intervention et des secours. M. Clemenceau fit appeler une délégation patronale, qui, avant de se rendre à l'invitation, laissa s'écouler quelques jours, dans le but de gagner du temps. Au bout d'une semaine, la délégation ouvrière, lasse d'attendre et se rendant compte du rôle ridicule qu'on lui faisait jouer, reprit le train pour Mazamet. Au moment du départ, on vint lui annoncer l'heure de l'entrevue qui devait avoir lieu entre les deux délégations au ministère de l'Intérieur. Elle était fixée au lendemain. Était-ce la menace du départ qui avait hâté la fixation de l'entrevue ? Peut-être. Toujours est-il que la délégation ne recula pas son départ.

Les secours demandés avaient été promis par M. Clemenceau ; leur versement ne serait opéré qu'après la grève, au moment où l'argent jouerait un moins grand rôle.

En agissant de la sorte, le gouvernement travaillait au profit de nos idées, il montrait le chemin que les travailleurs devaient suivre, le jour où ils seraient débarrassés de leurs préjugés et de leurs craintes à l'égard du syndicalisme antipatronal et antigouvernemental.



Après la fin de la grève, le préfet fut chargé par M. Clemenceau de se rendre auprès du Syndicat pour lui annoncer le versement de 8,000 francs, moyennant certaines conditions. Le Syndicat, saisi de l'objet de la démarche, adopta l'ordre du jour qui suit :

Les ouvriers de l'exploitation de la peau de mouton réunis en assemblée générale le 13 juin 1909, refusent d'accepter les 8,000 francs que le président du conseil a alloués pour les familles nécessitées à la suite de la grève :

1° Vu que M. le préfet déposerait cette somme au bureau de bienfaisance ;

2° Vu que M. le préfet voulait interdire aux grévistes de faire grève tant que durerait la distribution des 8,000 francs ;

3° Reconnaissent que le gouvernement voulait porter atteinte aux principes syndicalistes en leur imposant de marcher comme bon semblerait à M. le préfet du Tarn.

Refusent à l'unanimité les 8,000 francs offerts par le président du conseil et s'engagent à poursuivre du mieux possible la tactique syndicaliste à seule fin de faire respecter les intérêts de la classe ouvrière.

A côté de cette résolution qui manifeste un vigoureux esprit de lutte chez les ouvriers, plaçons un extrait du rapport de la chambre de commerce de Mazamet (année 1907) montrant la solidité financière et commerciale du patronat mazamétain : « *La proportion des impayés et retours à la masse des présentations à l'escompte est à peine d'un pour mille, ce qui démontre une fois de plus la solvabilité de la place et la qualité exceptionnelle de son papier.* »

La résolution affirme donc le souci d'une action autonome, exercée par le Syndicat en dehors de toute influence et de toute contrainte ; elle laisse entrevoir de nouvelles luttes engagées contre un patronat puissant, dans sa pleine force industrielle. Que seront ces luttes ? L'avenir le dira !

## *Répercussion de la grève.*

La grève des délaineurs de Mazamet a exercé, en dehors de la région même, des effets qu'il convient de souligner. Elle a sauvé de la ruine de nombreuses maisons industrielles, en sorte qu'elle aura été salutaire pour une catégorie de patrons.

Graulhet est un centre très important de mégisserie ; on y travaille la peau de mouton, en lui faisant subir des apprêts, des transformations qui la rendent apte à la fabrication de la chaussure et de certains autres objets. Une vingtaine de maisons y occupent un millier d'ouvriers environ. Toutes ces maisons, sauf une — la plus importante — s'approvisionnement de peaux chez les délaineurs de Mazamet.

Au moment où éclata la grève, il existait, dans la mégisserie de mouton, une grande crise ; les stocks étaient considérables ; cependant, les patrons mégissiers étaient obligés d'occuper leur personnel, qu'ils ne pouvaient, en totalité, congédier. D'où augmentation du stock devant entraîner — la reprise des affaires n'étant pas proche — la faillite pour la plupart des patrons.

La grève vint à point arrêter l'achat du cuir, et ainsi les mégissiers manquant de matière eurent l'occasion inespérée d'opérer la fermeture momentanée des usines. Pendant la grève, les stocks s'écoulèrent et la situation commerciale de Graulhet se consolida.

Mais si les patrons mégissiers ont été favorisés par la grève, il n'en est pas de même des ouvriers. Ces derniers durent subir un long et pénible chômage. Pour y pallier, le Syndicat installa des soupes. Chaque chômeur avait droit à l'aide de l'organisation qui prenait dans la caisse l'argent nécessaire. Ajoutons que le Syndicat des moutonniers de Graulhet est un des



plus importants de ceux qui font partie de la Fédération des cuirs et peaux. Il a un secrétaire entièrement payé à ses frais, et qui s'adonne exclusivement au fonctionnement de l'organisation.

XXVII.

*Le « calme » est revenu.*

Dès la signature du contrat, le travail commença ; chaque ouvrier payé aux pièces put se lancer dans une production active. Il fut poussé par le patron qui voulait, dans le court délai qui séparait le jour de la reprise du travail du terme annuel, délainer les balles de peaux en magasin. Le fabricant avait un grand intérêt à ce qu'il en soit ainsi, car pendant les mois de juillet, d'août et de septembre — mois des grandes chaleurs — le délainage est arrêté faute d'eau et pour excès de chaleur. Il voulait aussi profiter de l'énorme hausse qui était survenue sur la laine, hausse qui était de un franc par kilo environ.

Aujourd'hui, Mazamet a repris son aspect ordinaire ; la ville est calme ; les rues parcourues naguère par les grévistes sont désertes ; la vie locale est revenue à son allure d'hier ; la cité apparaît telle qu'il y a un an à l'œil du voyageur. Après l'alerte de quatre mois, le repos est survenu.

En apparence, rien n'a changé. En fait, il y a des salariés fiers d'avoir lutté et qui, désormais, savent lever la tête. Si vous en doutez, allez vous renseigner auprès des fabricants délaineurs.

V. GRIFFUELHES.

## Table des Matières

Les Conséquences d'une grève.....	7
La Grève. — Le Contrat .....	9
Une victoire morale et matérielle.....	15
Une aristocratie arrogante .....	17
Les profits patronaux .....	20
Les Origines du Commerce des laines..	23
Mazamet tisseur .....	25
Mazamet délaineur .....	26
Le Travail du Délainage .....	29
Les Maladies professionnelles .....	32
Le Délainage est un commerce spéculatif .....	35
Comment s'établit le bénéfice du patron délaineur .....	39
Gain patronal. — Gain ouvrier .....	43
Procédés augmentant le gain patronal.	45
Situation politique .....	47
Les partis politiques et la grève.....	50
La politique crée les divisions ouvrières.	54
Le rôle de M. Nègre. — de M. Sarrat...	56
Situation économique du délaineur.....	61
Organisation de la résistance ouvrière.	62
Les Pourparlers, scrutin significatif.....	64
La lutte passe avant la religion .....	67
Intrigues politiciennes .....	69
Il faut sauvegarder l'amour-propre patronal .....	71
Attitudes symptomatiques .....	74
Répercussion de la grève .....	77
Le « calme » est revenu .....	78



